



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

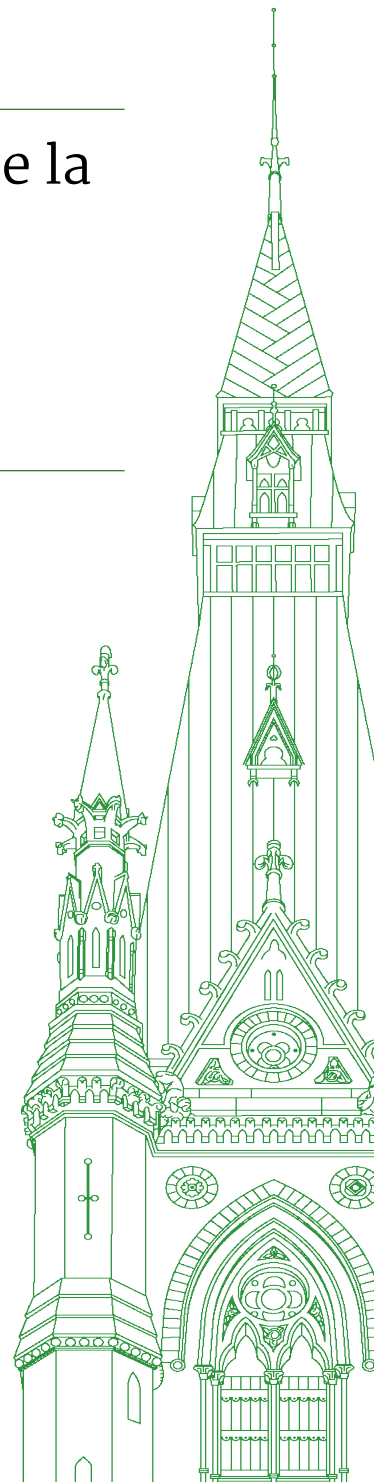
Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le mercredi 22 octobre 2025

Président : Ben Carr



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le mercredi 22 octobre 2025

• (1630)

[Traduction]

Le président (Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.)): Bonjour à tous.

[Français]

Soyez les bienvenus à la neuvième réunion du Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes.

[Traduction]

Tout d'abord, je tiens à préciser que tous les témoins ont effectué les tests de connexion requis avant la réunion.

Bienvenue aux témoins qui sont parmi nous aujourd'hui.

Une petite précision rapide: si vous utilisez un écouteur et qu'il est branché, mais qu'il n'est pas à votre oreille, assurez-vous de le placer sur l'autocollant devant vous. S'il n'est pas branché, il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Chers collègues, nous allons poursuivre aujourd'hui notre réunion sur la stratégie industrielle de défense. Comme vous le savez, nous aurons ensuite une conversation en vertu de l'article 106(4), qui aura lieu immédiatement après la fin de la deuxième heure de la réunion d'aujourd'hui sur la stratégie industrielle de défense.

Nous recevons deux témoins dans la première heure. Je souhaite la bienvenue à Mike Mueller, président et chef de la direction de l'Association des industries aérospatiales du Canada, et à Christyn Cianfarani, présidente-directrice générale de l'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité.

Bienvenue à vous deux.

Vous disposerez de cinq minutes au plus. Notre horaire est assez serré aujourd'hui. Je vous ferai donc signe lorsque vous approcherez de la fin. Si vous avez préparé des observations préliminaires qui dépassent largement les cinq minutes, je serai peut-être obligé de vous interrompre poliment. Veuillez d'avance m'en excuser.

Ensuite, il y aura des séries de questions réparties en proportion de la représentation des partis politiques au Comité. Si vous avez des questions à tout moment, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Monsieur Mueller, nous commencerons par vos observations préliminaires. Vous avez la parole pendant cinq minutes.

Mike Mueller (président et chef de la direction, Association des industries aérospatiales du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Je représente ici le secteur aérospatial canadien, industrie stratégique et atout national qui compte des entreprises de renommée mondiale, de toutes tailles, dans toutes les régions du pays. Depuis plus d'un siècle, l'aérospatiale est une pierre angulaire de notre défense nationale et un des moteurs de la croissance économique. Nous avons toujours fourni les capacités et les services dont dépendent nos forces armées, tout en soutenant des centaines de milliers de travailleurs canadiens dans tout le pays.

Nous réclamons depuis des années une stratégie industrielle. Nous sommes encouragés par les engagements pris par le premier ministre Carney et le gouvernement fédéral, et il est bon de voir que tous les partis sont favorables à l'augmentation des dépenses de défense. Il s'agit d'une question non partisane qui doit le rester.

Avec la reprise des travaux du Parlement, le moment est venu pour le Canada de transformer l'engagement en action, et cette action permettra d'assurer à long terme la vigueur et la sécurité industrielles. Les choix que nous faisons à présent détermineront si nous saisissons cette occasion pour renforcer la base industrielle de défense et fournir à nos forces armées les capacités dont elles ont besoin pour protéger les Canadiens et notre souveraineté. Avec l'accent mis par le gouvernement fédéral sur la défense et les nouveaux engagements de dépenses importants — 2 % du PIB cette année et 5 % d'ici 2035 —, nous sommes à la veille d'une occasion historique.

Une base industrielle solide ne se limite pas aux emplois et à la croissance. Elle a aussi pour objet de fournir à nos forces armées ce dont elles ont besoin. Il s'agit de faire en sorte que le Canada dispose de l'autonomie et de la capacité nécessaires pour prévenir les menaces et défendre notre mode de vie. Une base industrielle solide, guidée par une stratégie industrielle solide, est essentielle à la dissuasion pour nos forces armées. Elle l'est aussi pour garantir que nous bâtissons, comme le dit le gouvernement, l'économie la plus vigoureuse du G7. C'est quelque chose qui manquait au Canada, et nous ne pouvons nous permettre d'attendre plus.

La future stratégie industrielle de défense doit découler de la stratégie de sécurité nationale du Canada et servir de feuille de route pour éclairer et guider la nouvelle Agence de l'investissement pour la défense et faire en sorte que les investissements sont réalisés de manière à développer les capacités nationales souhaitées et à répondre aux priorités à long terme en matière de défense et d'économie.

La création de l'Agence de l'investissement pour la défense, annoncée récemment, est une mesure bienvenue qui va dans le sens de la clarté et de la responsabilité, mais elle ne pourra à elle seule fournir les capacités dont les Forces armées canadiennes ont besoin, si nous bâtissons notre base industrielle sans cette stratégie industrielle. Pour que l'industrie soit un véritable partenaire du gouvernement et de nos forces armées et qu'elle contribue à la réalisation de nos objectifs collectifs en matière de défense, il faut que la demande soit clairement exprimée et qu'elle se traduise par des engagements dans le cadre d'une stratégie industrielle de défense comprenant les capacités dont nous avons besoin au Canada. Pour citer l'ancien secrétaire général de l'OTAN, « il n'y a pas de défense sans industrie de défense ». L'industrie est prête à répondre à l'appel et à fournir en temps opportun les capacités pertinentes.

Je suis heureux de voir le Comité jouer un rôle dans ce travail important. Pour que l'approvisionnement en matière de défense soit efficace, il doit s'accompagner d'un changement de culture et se concentrer sur des résultats qui renforcent la sécurité et la compétitivité du Canada. Pour y parvenir, nous avons besoin d'un système fondé sur un engagement et une collaboration rapides, officiels et continus entre le gouvernement, les Forces armées canadiennes et l'industrie, garantissant un engagement ferme qui améliore la préparation, renforce la base industrielle et crée des emplois de qualité dans tout le pays.

La vigueur de la base industrielle de défense du Canada dépendra également d'un secteur civil dynamique. L'écosystème aérospatial canadien est profondément intégré. Les technologies à double usage, les exportations et l'innovation transcendent les frontières entre le civil et la défense. Une base industrielle solide est essentielle pour équiper les FAC, les moderniser et répondre à leurs exigences. C'est pourquoi une stratégie plus vaste pour le secteur aérospatial, complétant la stratégie industrielle de défense, est essentielle.

Je propose humblement, le Canada étant l'un des rares pays capables de concevoir, fabriquer, certifier et entretenir des aéronefs de A à Z, que l'aérospatiale soit désignée comme étant une capacité souveraine. Le monde entier veut ce que le Canada possède déjà. Nous devons nous assurer d'utiliser notre capacité au profit du Canada et de notre économie. C'est pourquoi l'AIAC continue de réclamer une stratégie industrielle de défense, une réforme des marchés publics, un changement de culture et une stratégie pour le secteur de l'aérospatiale. Cela nous aidera à garantir notre vigueur et notre compétitivité à long terme.

• (1635)

Le secteur canadien de l'aérospatiale est prêt à collaborer avec le gouvernement, les FAC et le Parlement pour concrétiser ces engagements.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Mueller.

Madame Cianfarani, vous disposez de cinq minutes. Vous avez la parole.

Christyn Cianfarani (présidente-directrice générale, Association des industries canadiennes de défense et de sécurité): Je vous remercie de m'avoir invitée.

L'Association des industries canadiennes de défense et de sécurité, que je dirige, représente plus de 1 000 entreprises qui constituent la base industrielle de défense et de sécurité nationale du Canada.

L'engagement du gouvernement à établir une stratégie industrielle de défense — la SID — est la bonne décision à prendre en cette période charnière. Cette initiative est attendue depuis longtemps, étant donné les menaces à la souveraineté territoriale du Canada. L'investissement de plus de 9 milliards de dollars prévu par le gouvernement pour cet exercice, afin d'atteindre l'objectif de 2 % du PIB fixé par l'OTAN, de même que l'engagement à atteindre 3,5 % d'ici la prochaine décennie, risquent d'être gaspillés sans stratégie sous-jacente.

D'aussi loin qu'on s'en souvienne, le Canada n'a jamais eu de SID. C'est une des grandes différences avec nos alliés les plus proches. Le Royaume-Uni et l'Australie se sont tous deux dotés de stratégies industrielles de défense depuis des décennies, et ils les adaptent constamment en partenariat avec leurs industries nationales, afin de répondre à l'évolution de leurs objectifs en matière de défense nationale et d'économie intérieure. Cette initiative est très importante pour le Canada et il est essentiel de bien définir cette stratégie.

Les compétences de pointe relatives à la base industrielle de défense canadienne et à ses technologies et services, de même que les facteurs qui incitent les chefs d'entreprise à investir dans notre avenir, se trouvent au sein même des entreprises. L'AICDS n'a pas vu jusqu'ici de document provisoire détaillé décrivant les objectifs de la stratégie, ses outils, instruments et cadres, ou encore les capacités que cette stratégie vise à maintenir, à développer et à créer au Canada.

Nous nous attendions à pouvoir examiner et commenter un document doté d'un tel pouvoir transformationnel, comme c'est de pratique courante dans d'autres pays. Au lieu de cela, on nous a demandé de manière non structurée de donner notre avis sur différents éléments ou principes qui pourraient ou non être intégrés dans la SID. Autrement dit, nous avons vu certains des ingrédients, mais pas le gâteau.

Si la SID du Canada doit produire les résultats énoncés par le premier ministre, elle devra être ajustée au fil du temps avec la participation répétée de l'industrie. C'est pourquoi nous avons recommandé de créer un forum ministériel sur l'industrie de la défense où les dirigeants des entreprises du secteur canadien de la défense rencontreraient régulièrement le ministre de la Défense nationale et le ministre de l'Industrie afin de discuter, d'éliminer les principaux obstacles, de planifier et de développer l'industrie pour répondre aux besoins du gouvernement et des Forces armées canadiennes.

Toute bonne stratégie poursuit des objectifs clairs. Dans le cas de la SID, ces objectifs doivent viser à renforcer la souveraineté, la liberté d'action et la santé économique du Canada. Comme le premier ministre l'a dit dans son allocution à l'Université de Toronto en juin dernier, une économie dynamique est essentielle pour la défense et la sécurité nationales. Ce principe fondamental devrait guider cette stratégie.

Un autre objectif essentiel doit être la santé, la croissance et la résilience de la base industrielle de défense canadienne. Il y a plus de 10 ans, un précédent gouvernement a lancé une initiative visant à améliorer les résultats économiques des marchés publics dans le domaine de la défense. Il s'était fixé pour objectif explicite d'utiliser les approvisionnements de défense comme levier pour faire croître la base industrielle de défense de plus de 40 % en 10 ans, à un moment où le budget de la défense n'augmentait pas. Cet objectif, qui a été atteint, est bien trop modeste, étant donné l'augmentation massive des dépenses de défense et de l'ambition du premier ministre d'en optimiser les retombées pour l'économie canadienne. Nous proposons un objectif de croissance de 100 % sur 10 ans.

Une question fondamentale qui, je le sais, est délicate pour les personnes qui travaillent sur la SID, est celle des capacités souveraines. Il s'agit de l'idée que le Canada décidera d'un ensemble de capacités de défense et de sécurité nationale qu'il souhaite maîtriser ou qu'il sera en mesure de fournir de manière indépendante. Nous n'aurions pas besoin de compter sur un autre pays pour les fournir en cas d'urgence ou autrement. Il pourrait s'agir de services et de technologies que les entreprises canadiennes savent produire aujourd'hui ou sur lesquels nous devons exercer un plus grand contrôle. Cette liste évoluera dans le temps.

Pour conclure, je serai directe sur un point controversé pour certains. Toute véritable SID canadienne doit accorder une préférence en matière d'approvisionnement aux entreprises canadiennes qui produisent ou pourraient produire ce dont les FAC ou d'autres agences de sécurité nationale ont besoin. C'est aussi simple que cela. Cela signifie que cette philosophie doit faire partie intégrante de l'Agence de l'investissement pour la défense et en guider le travail. Le gouvernement doit adopter cette optique et se doter des outils nécessaires pour fonctionner sur cette base. Si la stratégie industrielle de défense n'incarne pas cette philosophie, elle ne répondra pas aux ambitions du premier ministre.

Je vous remercie.

● (1640)

Le président: Très bien. Merci beaucoup à vous deux de vos observations préliminaires.

Madame Dancho, vous avez la parole et disposez de six minutes.

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins de leur présence. Il est formidable de pouvoir compter sur vos compétences éclairées dans cette importante étude.

Je pense que vous avez dit beaucoup de choses similaires, ce qui est très important pour formuler les recommandations que nous ferons au gouvernement.

Nous partageons tous les mêmes préoccupations au sujet des problèmes auxquels nos forces armées font face depuis 10 ans, notamment en matière d'approvisionnement. Je sais, en tant que Canadienne patriote, qu'il est très difficile d'entendre nos alliés en matière de défense nous traiter de profiteurs. Je pense que nous convenons tous que nous devons changer cette image à l'échelle internationale. Au Canada, en tout cas, je suis très heureuse de voir que les Canadiens placent la souveraineté au premier rang de leurs préoccupations, probablement pour la première fois depuis la guerre froide. C'est une bonne nouvelle que les Canadiens en fassent une question prioritaire.

Vous avez tous deux mentionné l'importance de capacités souveraines. Nous connaissons des difficultés dans ce domaine depuis plusieurs années. Je vais d'abord me concentrer sur l'aérospatiale, puis je parlerai de manière plus générale. Pour ce qui est de l'aérospatiale, nous avons évidemment un secteur important à Winnipeg dont nous sommes fiers et que nous aimerions voir se développer.

Monsieur Mueller, selon vous, que faudra-t-il faire, compte tenu des problèmes actuels et des difficultés que nous rencontrons, pour disposer de capacités souveraines claires dans le domaine de l'aérospatiale? Quelles sont les deux principales mesures que vous proposeriez au Comité?

Mike Mueller: Je reviendrais peut-être en arrière d'une étape, comme je l'ai mentionné dans mes observations préliminaires. Je conviens que Winnipeg est un pôle important de l'aérospatiale. Il y a là-bas nombre d'entreprises remarquables qui accomplissent des choses extraordinaires. Si nous regardons comment on procède à l'étranger, il faut d'abord une stratégie sur la sécurité nationale pour cerner les risques pour le pays et pour les FAC. Ensuite, cette stratégie industrielle doit en découler et mentionner certaines des capacités requises pour parer à ces menaces.

Depuis un moment, nous parlons avec le gouvernement, entre autres éléments, d'un répertoire complet des capacités qui existent dans le pays. Nous devons savoir pleinement de quoi nous disposons. Nous en avons une connaissance globale, mais il existe dans ce pays des capacités extraordinaires dont le gouvernement n'est pas, selon moi, pleinement conscient. Si nous prenons l'aérospatiale, je peux en énumérer la liste. Nous sommes leaders dans la simulation, les moteurs, l'entretien, la révision et la production. Nous sommes un des rares pays au monde à pouvoir concevoir, construire, certifier et entretenir un aéronef de A à Z. C'est quelque chose que nous devons préserver dans toute cette stratégie industrielle.

Raquel Dancho: Je vous remercie pour ce que vous avez dit. Nous avons vraiment de quoi être fiers dans l'aérospatiale, et plus généralement en matière de défense. Il semble que les problèmes d'approvisionnement et le manque de stratégie nous ralentissent, ce que vous avez tous deux souligné.

Madame Cianfarani, de manière plus générale, pensez-vous que les problèmes actuels de l'aérospatiale soient un problème de goulot d'étranglement? Quel rôle les problèmes d'approvisionnement du gouvernement, que nous voyons depuis un moment, jouent-ils dans tout cela, et comment pouvons-nous les résoudre, en deux minutes, si vous le pouvez?

● (1645)

Christyn Cianfarani: Je ferai de mon mieux.

Tout d'abord, nous disposons déjà d'excellentes capacités souveraines en nombre au Canada. Nous pensons ne pas en avoir autant que nous en avons réellement, et c'est un des problèmes fondamentaux.

J'attire votre attention sur le fait que nous étudions ce secteur tous les deux ans. Il existe une étude très détaillée de Statistique Canada et du ministère de l'Industrie, ISDE, sur les capacités actuelles du pays, jusqu'aux microdonnées, dont vous disposez peut-être ou pas, mais auxquelles les ministères peuvent certainement accéder.

Il est essentiel, puisque l'approvisionnement est le levier le plus important, que nous décidions de façon réfléchie d'acquérir des capacités souveraines par l'intermédiaire de notre processus d'approvisionnement. Je dirai qu'un de nos problèmes est que notre processus d'approvisionnement veut, par nature, mettre en concurrence de nombreux éléments. Nous n'utilisons pas souvent les outils dont nous disposons, ce que l'on appelle, de manière générale, les exceptions relatives à la sécurité nationale ou l'expression « pas dans l'intérêt public », et qui permettent d'acquérir très rapidement une capacité souveraine, si on le souhaite.

Il y a deux choses à faire: nous devons nous informer sur ce qui existe déjà dans le pays, et il existe des données à ce sujet. Ensuite, nous devons nous préparer à acquérir ces capacités sans nuire à la base dont nous disposons déjà.

Raquel Dancho: J'ai l'impression que vous êtes tous deux d'accord sur le fait que nous possédons énormément de compétences et que nous avons bien des raisons d'être fiers. Bien sûr, nous avons, par ailleurs, des membres des forces armées exceptionnels. Nous avons tout ce dont nous avons besoin. Il semble simplement que nous n'ayons pas de stratégie qui nous permette d'avancer tous dans la même direction. Il se peut que le gouvernement ne soit même pas pleinement conscient des capacités que nous possédons déjà.

En résumé, est-ce bien ce que vous dites tous les deux, à savoir que nous devons reconnaître ce que nous avons et l'utiliser stratégiquement, pour simplifier?

Mike Mueller: La seule chose que j'ajouterais, c'est qu'il faut déterminer quelle est la menace et établir des liens entre cette menace et les capacités requises ici, dans notre pays. Je pense que nous devons être réalistes. Nous n'allons pas tout faire — nous sommes un pays de 40 millions d'habitants —, mais nous pouvons certainement faire beaucoup. Nous avons ici les capacités et les ressources nécessaires, et nous devons redoubler d'efforts pour continuer de les développer.

Raquel Dancho: Nous devons essentiellement nous appuyer sur ce que nous faisons déjà très bien, c'est-à-dire beaucoup de choses, d'après ce que vous dites tous les deux. Simplement, ce n'est pas organisé de manière à ce que nous puissions le faire.

J'espère que je dis... D'accord, oui.

Mike Mueller: Il y a peut-être quelque chose que nous ne faisons pas et que nous devrions faire, et nous devons en discuter.

Raquel Dancho: Êtes-vous d'accord?

Christyn Cianfarani: Oui.

Raquel Dancho: Je pense que mon temps de parole est écoulé.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, madame Dancho.

Madame O'Rourke, vous avez la parole et disposez de six minutes.

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie infiniment de votre présence.

Il y a quelques semaines, une sous-ministre adjointe nous a dit que nous n'avons pas de temps à perdre avec des cloisonnements parce que nous ne sommes pas en temps de paix, ce que j'ai trouvé très déroutant. Il est urgent de mettre en place la bonne stratégie industrielle de défense, autant à cause de la situation mondiale que de

la nécessité d'élargir notre base industrielle et de dynamiser notre économie. Pouvez-vous m'aider à comprendre le compromis à faire?

Madame Cianfarani, vous avez précisé que nous devrions connaître tous les éléments et que nous devrions, en gros, avoir une organisation chargée de superviser tout cela. Quel est le compromis entre agir rapidement et tout organiser? Comment pouvons-nous construire et naviguer en même temps? Telle est ma question.

Christyn Cianfarani: Tout d'abord, je ne sais pas si la sous-ministre adjointe — je suppose qu'il s'agit de Mme Hadwen — a expliqué qu'ils travaillent sur la stratégie industrielle de défense depuis près de 12 mois maintenant. Je dirai que le sentiment d'urgence existe depuis environ un an et, je suppose, étant donné les nombreuses interventions pour demander des renseignements, qu'ils sont en mesure de lancer maintenant au moins certains éléments d'une stratégie industrielle de défense, qu'elle soit aboutie ou pas.

Je pense aussi que nous avons des achats déjà en cours de réalisation pour lesquels nous avons des entreprises souveraines qui fournissent des biens et des services au ministère de la Défense nationale ou avec lesquelles des marchés peuvent être conclus très rapidement. Un bon exemple serait celui des entreprises qui fournissent déjà des biens, qu'il s'agisse de navires ou de munitions, qui sont généralement reconnus comme des capacités souveraines. Je ne pense pas que nous ayons besoin de nouveaux contrats pour pouvoir lancer la machine et commencer à nous préparer à accélérer la passation de contrats au moyen de mécanismes existants.

Ce serait une façon de commencer, traiter rapidement de nombreux achats en cours, puis se tourner vers l'avenir — à 10 ans, à 20 ans — pour voir comment maintenir ce système pour le volume de dépenses que nous allons avoir, que vous devez continuer d'aligner, car le volume va dépasser de loin tout ce que nous avons connu dans l'histoire récente.

• (1650)

Dominique O'Rourke: Monsieur Mueller, je vous pose la même question.

Mike Mueller: J'ai quelques observations sur l'urgence de la situation.

Il est certain que nous devons nous atteler à la tâche. Ce que nous réclamons depuis longtemps, entre autres, c'est un leadership politique. Nous ne l'avons pas vu sous le précédent gouvernement. Sous le gouvernement actuel, nous voyons ce leadership politique, et je pense que cela envoie le signal à toute l'administration que c'est quelque chose qui doit être fait, ce dont toutes les parties concernées sont reconnaissantes. Nous devons agir, nous devons le faire.

Ce que Mme Cianfarani a dit est tout à fait exact. Certains achats sont en cours et nous devons les mener à bien, mais il faut un changement culturel, avec un dialogue précoce et fréquent avec l'industrie et la garantie que l'industrie ait voix au chapitre dans l'élaboration des politiques. Pour être juste envers le gouvernement, il y a eu une foule d'activités tout au long de l'été, mais nous avons besoin de contribuer officiellement à ce type de stratégies.

Ensuite, lorsque la stratégie sera publiée, il faudra continuellement la réviser. Le monde évolue à un rythme de plus en plus rapide. Les technologies innovantes évoluent elles aussi rapidement, et cette stratégie doit évoluer au même rythme. Il est essentiel que l'industrie participe à cette conversation.

Dominique O'Rourke: Très bien.

Nous allons avoir le 4 novembre un budget qui financera ces initiatives essentielles. Selon vous, quel serait le coût de l'inaction dans ce dossier? Quelle incidence une dépendance accrue à l'égard d'approvisionnements étrangers, des occasions d'innovation manquées ou une chaîne d'approvisionnement industrielle embryonnaire auraient-elles sur nos possibilités en tant que pays et sur notre développement dans les années à venir? Pourquoi est-il urgent d'agir et de financer ces initiatives maintenant, pour le présent, mais aussi à moyen et à long terme?

Le président: Vous disposez de 60 secondes pour une réponse collective.

Mike Mueller: Dans l'aérospatiale en particulier, les délais de mise au point des produits sont très longs, c'est pourquoi nous avons besoin dès que possible de clarté et de certitude. Quand les entreprises, toutes les entreprises, évaluent leurs décisions d'investissement, cette certitude est indispensable. Le coût de l'inaction se traduirait par la perte de la création d'emplois bien rémunérés dans tout le pays et par l'incapacité à développer ces capacités d'un point de vue national.

Christyn Cianfarani: Je pense que le coût de l'inaction est un peu différent de la réponse de M. Mueller. Il me semble que nous avons signalé, sur la scène mondiale, que nous sommes prêts à respecter notre engagement international de 2 % du PIB, et ne pas le respecter nuirait gravement à la réputation du Canada. Nous sommes déjà considérés comme un partenaire qui ne fait peut-être pas sa juste part.

[Français]

Le président: Merci, madame O'Rourke.

Monsieur Ste-Marie, vous disposez de six minutes.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Merci, monsieur le président.

Je salue les deux témoins et les remercie de leur présence.

Mes premières questions s'adresseront à M. Mueller, mais je vous remercie tous les deux grandement de votre présence et de toutes les informations que vous nous communiquez.

Monsieur Mueller, avant de parler de l'industrie aérospatiale en défense, je voudrais revenir à la taxe de luxe qui s'applique aux aéronaves. Est-ce toujours un problème qui préoccupe grandement votre industrie? Où en sommes-nous par rapport à cette taxe qui, selon moi, plombe l'industrie?

• (1655)

Mike Mueller: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Nous avons discuté du budget. J'espère donc que le prochain budget traitera de cette question, mais cette taxe préoccupe sérieusement le secteur à l'heure actuelle. Dans mes observations préliminaires, j'ai mentionné l'interaction entre la défense et le secteur civil. En ce moment, la politique gouvernementale impose à notre secteur une taxe qui détruit des emplois. Nous constatons des répercussions importantes. Nous avons perdu plus de 2 milliards de dollars de revenus pour le secteur de l'aviation d'affaires. Nous avons réalisé une analyse indépendante. Cela touche plus de 6 000 emplois dans le pays, des emplois qui se trouvent, en grande majorité, dans la chaîne d'approvisionnement.

Si l'on examine le manque à gagner, nous avons perdu 90 millions de dollars de TPS et 90 millions de dollars en impôt sur le revenu. Le gouvernement n'a perçu qu'environ 15 millions de dollars sur les avions, et la gestion de ce programme coûte 14 millions de dollars à l'ARC. Il est tout à fait illogique, alors que nous sommes tous très sensibles à l'augmentation des impôts, des droits de douane, etc., que notre propre gouvernement mette en place une taxe qui détruit des emplois dans notre industrie. Nous parlons des emplois bien rémunérés dans le secteur de la défense, mais dans le secteur civil, les conséquences sont désastreuses pour certains segments de l'industrie.

Si nous voulons une économie aérospatiale dynamique, nous devons nous pencher sur le secteur de la défense, ce que nous faisons, mais le gouvernement doit également examiner certaines des mesures fiscales punitives qui sont actuellement en vigueur et qui ont des répercussions sur des travailleurs dans tout le pays. C'est une préoccupation majeure pour nous. C'est un sujet que nous suivrons de très près dans le prochain budget. Nous espérons sincèrement que le gouvernement reconnaîtra ses erreurs et corrigera certains des problèmes fiscaux.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

En effet, espérons que le nouveau gouvernement et le nouveau premier ministre se rendront à l'évidence. Comme vous l'avez montré, les chiffres parlent d'eux-mêmes. En plombant l'industrie, le gouvernement se prive de revenus bien supérieurs à ceux qu'il obtient au moyen de cette taxe. Souhaitons que le gouvernement révisé sa position à ce sujet.

[Traduction]

Mike Mueller: Quand j'ai rencontré le ministre des Finances, je lui ai dit que j'avais une proposition à lui faire qui lui rapporterait plus de 150 millions de dollars de recettes. Je l'ai invité à supprimer la taxe sur les produits de luxe en lui expliquant qu'elle ne rapportait actuellement que 15 millions de dollars, mais que les ventes manquées généreraient à elles seules 150 millions de dollars. Normalement, quand nous parlons des budgets, c'est toujours pour demander quelque chose, mais voilà une solution sensée qui rapporterait des recettes au gouvernement.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: C'est bien entendu, et c'est sans parler des milliers d'emplois directement perdus à cause de cette taxe. Merci.

Revenons à l'industrie de la défense. Selon vous, une stratégie industrielle de défense est essentielle pour définir des orientations et des priorités claires afin de renforcer la base industrielle de défense.

À votre avis, cela devrait-il être considéré comme faisant partie d'une stratégie industrielle aérospatiale plus large et plus globale?

Mike Mueller: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Nous préconisons depuis longtemps une stratégie industrielle pour le secteur de l'aérospatiale. Je suis très heureux que le gouvernement... Il semble que tous les partis sont favorables à une stratégie industrielle de défense, mais, tout comme la taxe sur les produits de luxe qui a un impact sur l'industrie, la nécessité d'une stratégie industrielle pour l'aérospatiale est également cruciale. Si on regarde l'innovation, le marché du travail et l'interaction entre le secteur de la défense et le secteur civil en ce qui concerne l'aérospatiale, il est absolument essentiel que nous maintenions les deux côtés de cette dynamique pour notre industrie.

En ce qui concerne l'innovation, des fonds importants sont alloués à l'industrie pour certains projets. Nous avons besoin que le gouvernement soit le premier acheteur de cette innovation. Ensuite, dans l'aérospatiale, 90 % de nos activités sont liées à l'exportation. Dans le secteur civil et dans celui de la défense, les exportations représentent un élément très important qui contribue au PIB du Canada. Dans les secteurs civil et de la défense, il existe d'énormes possibilités d'exportation, si nous parvenons à mettre en place les bonnes stratégies.

• (1700)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci.

Il faut donc que le secteur de la défense et le secteur civil aillent bien tous les deux pour que l'industrie se porte mieux. Ils peuvent donc être complémentaires.

Par ailleurs, vous avez parlé de la nécessité de changer la culture et de consulter le milieu industriel dès l'élaboration des politiques. Pouvez-vous nous en dire davantage?

[Traduction]

Mike Mueller: Ce changement de culture est absolument nécessaire, et je tiens à féliciter le premier ministre d'avoir annoncé la création de l'Agence de l'investissement pour la défense. La troisième partie de cette annonce parlait de la nécessité de ce changement de culture.

Comment l'industrie peut-elle aider le gouvernement en ce qui concerne certains de ces achats? Il faut un dialogue plus tôt et de manière continue pour faire en sorte de raccourcir les délais d'approvisionnement. C'est absolument essentiel.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Madame Borrelli, vous disposez de cinq minutes.

Kathy Borrelli (Windsor—Tecumseh—Lakeshore, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Mueller.

Monsieur Mueller, en tant que dirigeant de l'AIAC, vous représentez les entreprises aérospatiales qui seront appelées à fournir une grande partie des systèmes de matériel et des technologies à double usage nécessaires à la modernisation de la défense canadienne. Dans ma circonscription, Windsor—Tecumseh—Lakeshore, en Ontario, nous avons de nombreux fabricants de précision, ainsi que quelques fournisseurs du secteur de l'aérospatiale, même s'ils font

tous face à des pressions commerciales et à des problèmes d'effectif.

Quelles réformes concrètes en matière de politique industrielle et d'approvisionnement le gouvernement devrait-il adopter immédiatement pour faire en sorte que les dépenses de défense annoncées se traduisent par des emplois stables pour les petites et moyennes entreprises?

Mike Mueller: Je vous remercie de votre question. Je suis d'accord avec vous. Il existe dans tout le pays des ateliers d'usinage et des fabricants de calibre mondial. J'ai eu l'occasion de rendre visite à quelques-uns, parfois dans les endroits les plus inattendus. Ils créent des emplois bien rémunérés dans tout le pays.

Le plus important, et nous le disons depuis probablement cinq ou six ans, c'est la stratégie industrielle. La première chose que le gouvernement peut faire est de mettre en place une stratégie industrielle afin d'officialiser son orientation en matière d'approvisionnement et de décrire ses répercussions sur les différentes chaînes d'approvisionnement — et il faut que ce soit sur le cycle de vie tout entier. Il faut aussi s'intéresser à l'innovation. Le gouvernement a pris des engagements très importants en matière de financement de l'innovation, comme avec BOREALIS, mais peu de détails filtrent à ce sujet. Il faut que ce soit officialisé. Ensuite, il doit être le premier acheteur de bon nombre de ces éléments qu'il finance et, ensuite, il y a les exportations.

L'autre élément d'une importance capitale, c'est le marché du travail. Si nous ne disposons pas d'un bassin de travailleurs hautement qualifiés... Nous avons actuellement des entreprises qui renoncent à des contrats parce que nous n'avons pas de vivier de travailleurs hautement qualifiés dans le pays.

Nous parlons toujours de l'aérospatiale comme étant un écosystème, et cette stratégie doit prendre en compte toutes les différentes composantes de cet écosystème.

Kathy Borrelli: J'allais vous poser une autre question, mais vous venez de dire quelque chose qui a piqué ma curiosité au sujet d'une main-d'œuvre qualifiée suffisante. Ne pouvons-nous pas constituer un tel bassin plus rapidement?

Nous avons des collèges et des universités qui aimeraient beaucoup accueillir plus d'étudiants et participer à cette stratégie et à l'amélioration de notre système de défense et de son fonctionnement. Que peut-on faire pour accélérer le mouvement?

Mike Mueller: Je suis d'accord avec vous. Le marché du travail est capital. Beaucoup d'entreprises créent leurs propres programmes de formation pour être certaines que les travailleurs sont utiles à l'industrie et adaptés à ses besoins. Pour ce qui est du changement de culture du côté de la défense, je pense qu'il doit également se produire dans les établissements d'enseignement, et il commence à se produire, ce qui est très positif. Une grande partie de cette responsabilité incombe, encore une fois, au palier provincial, et nous travaillons donc également beaucoup avec les provinces.

• (1705)

Kathy Borrelli: Ai-je le temps de poser une autre question?

Le président: Il vous reste une minute, madame Borrelli.

Kathy Borrelli: Madame Cianfarani, des dizaines de milliers de Canadiens travaillent dans ce secteur, qui investit aujourd'hui massivement dans la recherche-développement, mais beaucoup de petites et moyennes entreprises à Windsor, dans tout l'Ontario et tout le Canada, je crois, craignent d'être exclues des grands achats de matériel de défense. Quelles réformes des politiques peuvent aider à résoudre ce problème?

Christyn Cianfarani: Je vous remercie de votre question, qui est une excellente question.

En général, nos politiques consistent à mettre en concurrence pour pratiquement tout. Dans le cas des petites entreprises qui possèdent des technologies uniques et qui vendent directement au gouvernement fédéral, je dirai que nous devrions peut-être même nous passer des appels d'offres ouverts à la concurrence étrangère, par exemple en indiquant que l'on veut certaines capacités au Canada. On peut limiter les appels d'offres aux seules entreprises canadiennes, ce que nous ne faisons pas très souvent.

Ensuite, nous avons des politiques largement passives à l'égard des équipementiers étrangers, qui sont surtout des fournisseurs de plateforme. Dans le cas de l'aérospatiale, la plupart des fournisseurs de plateforme — la plateforme étant l'aéronef — sont étrangers, même s'ils ont un petit volet canadien. Ces petites entreprises canadiennes font partie de ces chaînes d'approvisionnement. Il faut se montrer beaucoup plus interventionniste pour obtenir que les principaux équipementiers étrangers intègrent les petits fournisseurs canadiens dans leurs chaînes d'approvisionnement. Cependant, il faut le faire bien plus en amont, car lorsqu'on achète un produit standard, un entrepreneur principal étranger ne voit généralement pas d'intérêt à changer toute sa chaîne d'approvisionnement pour les faibles volumes que nous fabriquons au Canada.

La Politique des retombées industrielles et technologiques est un des outils qui pourraient être utilisés pour essayer d'intégrer plus de petites entreprises dans les chaînes d'approvisionnement étrangères, mais comme je l'ai dit, elle est en grande partie passive. Elle n'intervient pas suffisamment tôt dans les étapes de développement pour insister pour avoir des entreprises canadiennes dans les chaînes d'approvisionnement de ces équipementiers étrangers quand ils construisent, en fait, les avions.

Kathy Borrelli: Parfait. Merci.

Le président: Monsieur Bains, vous disposez de cinq minutes.

Parm Bains (Richmond-Est—Steveston, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins de leur présence aujourd'hui.

Monsieur Mueller, je suis ravi de vous voir. J'ai eu l'occasion de discuter de nombreux aspects de cette question à Abbotsford, en Colombie-Britannique, pendant le salon aéronautique. J'ai également eu l'occasion de rencontrer des représentants de la Chambre dans la région nord-ouest de la côte du Pacifique, dans les États respectifs de nos voisins du Sud. Nos systèmes de défense sont si étroitement liés que nous avons beaucoup parlé du fait que bien des fournisseurs viennent du Canada.

Dans vos observations préliminaires, vous avez parlé du fait que notre secteur aérospatial peut fabriquer les aéronefs de A à Z. J'ai une certaine expérience dans ce domaine. Il y a de nombreuses années, je travaillais sur des avions.

En ce qui concerne les fournisseurs et la capacité de nos fournisseurs ici, comment pouvons-nous le faire de manière souveraine au Canada?

Mike Mueller: Je suis ravi de vous revoir. Je suis toujours heureux d'avoir votre soutien au salon aéronautique et à l'événement sectoriel que nous organisons en Colombie-Britannique.

La Colombie-Britannique est un excellent exemple de grappe aérospatiale, tout comme — je dois traverser le pays — le Manitoba, l'Ontario et Montréal.

La capacité existe. L'industrie a besoin de certitude. La stratégie industrielle de défense du gouvernement apportera une certitude. À l'heure actuelle — et nous le répétons depuis longtemps —, nous sommes dans un processus d'approche transactionnelle en matière d'achats de matériel de défense. Cette stratégie définira la direction que prend le gouvernement, sera source de certitude pour l'industrie et les grands entrepreneurs principaux sauront comment investir et constituer cette chaîne d'approvisionnement dans le pays.

Il est absolument essentiel de mettre en place cette stratégie industrielle le plus tôt possible. Encore une fois, il faut faire participer l'industrie à cette conversation.

Parm Bains: Je vous pose la même question, madame Cianfarani.

Pourriez-vous en dire un peu plus sur les mesures particulières que nous pouvons prendre pour encourager nos fournisseurs, par exemple?

● (1710)

Christyn Cianfarani: Une des choses que nous avons hésité à... Pour revenir à ce qu'a dit M. Mueller à propos de notre approche très transactionnelle, nous examinons tout, achat par achat, ce qui signifie qu'on ne fait pas d'économies d'échelle importantes. Il n'y a pas non plus d'investissements de capital de la part des entreprises, car les achats sont trop modestes et irréguliers.

Si vous voulez qu'un grand entrepreneur principal, canadien ou même étranger, commence à intégrer des pièces, des composants ou des capteurs provenant de vos propres chaînes d'approvisionnement, vous devez vous y prendre beaucoup plus en amont. Vous devez établir une relation qui lui garantira de votre part un rendement à long terme.

Il s'agit en quelque sorte de changer notre façon de penser, en passant d'une stratégie d'achat ponctuel à une stratégie à plus long terme, dans le cadre de laquelle on établit un partenariat avec une entreprise particulière dont on sait qu'elle va faire évoluer un produit au fil du temps. Prenez Microsoft Office, dont la prochaine génération arrive.

Si vous établissez des partenariats, soit avec des équipementiers étrangers, soit... Je dirai que les meilleurs partenariats sont comme ceux que nous avons conclus dans la construction navale nationale. On peut se projeter dans 20, 30 ou 40 ans. On dispose alors d'un plus grand pouvoir de négociation pour demander à ces entreprises d'intégrer la technologie canadienne dans ce plan d'investissement à très long terme, très important et garanti.

Parm Bains: Dans cette optique, comment pouvons-nous garantir que des PME et des jeunes pousses canadiennes du secteur de la défense et de la sécurité nationale restent importantes dans une stratégie nationale d'approvisionnement et ne soient pas mises de côté par une grande multinationale?

Christyn Cianfarani: Nous pouvons, par exemple, nous montrer beaucoup plus interventionnistes qu'à l'heure actuelle. Les outils que nous utilisons sont passifs. Ils demandent à d'autres entreprises de choisir où elles investissent.

En utilisant une stratégie industrielle de défense, il est possible de désigner des domaines d'intérêt particuliers dans lesquels vous vouliez des entrepreneurs principaux étrangers. Par exemple, vous direz que tel capteur ou telle capacité sera canadienne, et que notre attente, dans le cadre du contrat, est que cette technologie canadienne soit intégrée dans notre variante.

Si nous commençons à nous montrer très interventionnistes — ce que nous ne sommes généralement pas parce que nous avons besoin de très petits volumes et toujours de façon ponctuelle —, et si nous changeons notre façon de penser, je crois sincèrement qu'il y aura plus d'occasions pour les petites entreprises de faire partie de ces chaînes d'approvisionnement.

Je m'arrêterai là.

Parm Bains: Je vous remercie.

Le président: Merci, monsieur Bains.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Gabriel Ste-Marie: Merci.

Ma question s'adresse à vous deux. Elle est liée aux sujets que vient d'aborder mon collègue M. Bains.

Quels effets les échéanciers d'approvisionnement et les problèmes de prévisibilité de la demande ont-ils sur votre capacité d'investir dans l'innovation et le perfectionnement de la main-d'œuvre?

Vous disposez d'une minute chacun.

[Traduction]

Christyn Cianfarani: Un des défis est que l'innovation peut venir de n'importe quel type d'entreprise, mais qu'elle est souvent le fait de petites et moyennes entreprises.

Un des principaux problèmes que nous constatons avec les cycles d'approvisionnement actuels et l'incapacité d'acquérir, immédiatement, des capacités souveraines canadiennes est que le cycle d'approvisionnement, qui peut durer de cinq à 10 ou 15 ans, épuise, en fait, la trésorerie des petites entreprises, qui ne peuvent donc pas garder aussi longtemps les compétences ou parfois même le fournisseur de services — la personne qui possède les connaissances. Au fond, nous nous retrouvons dans ce qu'on appelle généralement la vallée de la mort, où l'innovation est financée, mais où il n'y a pas de mécanisme d'approvisionnement ou celui-ci intervient cinq ans plus tard, ce qui fait que l'entreprise se retrouve à court de liquidités ou doit chercher d'autres moyens de survivre et de garder son personnel.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Monsieur Mueller, vous pouvez maintenant répondre.

[Traduction]

Mike Mueller: Pour compléter cela, la prévisibilité et le fait que le gouvernement communique ses attentes plus tôt offrent cette certitude, en particulier pour les petites entreprises.

Le gouvernement doit examiner les échéanciers suivants. Comment payer dans les délais et éventuellement en avance? L'innovation offre d'énormes possibilités. Nous disposons du programme BOREALIS et de ces engagements. Comment pouvons-nous nous assurer que les PME puissent en tirer parti? Comment évaluer certaines des politiques qui empêchent les petites entreprises de se développer et de croître tout en bâtissant cet écosystème?

Certaines petites entreprises se satisfont de rester petites, tandis que d'autres ont des ambitions. Il nous faut une politique qui leur permet de grandir, de créer davantage d'emplois et de développer davantage cet écosystème.

● (1715)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Guglielmin, vous disposez de cinq minutes.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Merci à vous deux de votre présence.

Madame Cianfarani, dans votre déclaration liminaire, vous avez souligné l'importance d'une très grande participation de l'industrie à la stratégie industrielle de défense. Vous avez également mentionné que cela a débuté il y a environ 12 mois.

À votre avis, depuis l'annonce par le gouvernement de la stratégie industrielle de défense, dans quelle mesure l'industrie a-t-elle été sollicitée?

Christyn Cianfarani: On peut dire qu'il y a eu de nombreux engagements disparates. Le défi réside dans le fait que, pour reprendre mon analogie avec le gâteau, il y a des milliers d'interventions auprès d'entreprises dans tout le pays. Je vous demanderais: « Que voulez-vous dans votre gâteau? » Vous répondriez: « Je pense qu'il faut des œufs, de la farine, du sucre et des pépites. » Je répondrais alors: « Je pense qu'il faut du chocolat, des œufs, de la farine et peut-être, je ne sais pas, autre chose. » En définitive, je ne sais pas si nous préparions une crêpe, un véritable gâteau ou un gâteau à plusieurs étages. En fin de compte, nous savons que les différents secteurs de l'industrie auront des opinions différentes, mais tout doit s'assembler de manière holistique pour avoir un sens.

Ce que nous essayons de dire, c'est que les éléments constitutifs ont été communiqués, mais que nous ne voyons pas encore ce que cela donne comme stratégie globale et cohérente. C'est en effet à l'industrie qu'il revient de nous permettre de passer de la situation actuelle à une situation où nos entreprises seront en mesure d'absorber — et je ne présume pas que nous allons absorber la totalité des fonds venant du gouvernement — environ 150 milliards de dollars d'investissements par rapport aux montants que nous avons vus au cours des 10 dernières années.

Michael Guglielmin: Si l'on réfléchit à la façon dont cela a fonctionné traditionnellement, le refus de collaborer de la manière que vous décrivez avec l'industrie de la défense a-t-il nui à l'efficacité de nos achats ou à l'innovation dans le secteur de la défense en particulier?

Christyn Cianfarani: Je ne sais pas si cela a nécessairement freiné l'innovation, mais il existe une distinction importante, que j'appelle la séparation entre l'Église et l'État, qui fait que nous sommes très réticents et hésitants dans ce pays à acquérir sans hésitation, dans les délais les plus brefs possibles, des capacités canadiennes résidentes. Nous considérons que c'est en quelque sorte cruel et inhabituel, ou que c'est un jeu interne ou injuste si nous ne donnons pas à d'autres pays la possibilité de soumissionner pour nos marchés publics.

Le fait est que ce marché est réglementé. Il est fortement protégé et contrôlé à l'échelle mondiale. Dans certains pays, on vous indique précisément avec qui vous allez travailler et ce que vous allez construire. Je ne dis pas que nous devons nécessairement aller aussi loin, mais nous devons comprendre que, si nous ne sommes pas beaucoup plus précis sur ce que nous voulons, sur nos attentes et sur ce que nous avons l'intention d'acheter dans notre propre pays, nous risquons de gaspiller cet important volume d'investissements dont nous disposerons.

Michael Guglielmin: Le directeur parlementaire du budget a relevé 12 milliards de dollars de dépenses de défense non utilisées entre 2017-2018 et 2022-2023. Selon vous, quels sont les facteurs qui ont le plus contribué à la non-utilisation de ces fonds, et quel risque cela représente-t-il alors que notre budget de défense augmente nécessairement?

Christyn Cianfarani: Dans certains cas, les marchés publics évoluent effectivement vers la droite; vous êtes en phase de négociation. Cependant, je dirais que, dans la plupart des cas, les marchés publics se retrouvent bloqués à plusieurs étapes. L'une d'elles est la phase de passation du marché. Elle peut prendre des années, et la première étape se déroule beaucoup plus en amont. Nous l'appelons la définition des besoins et l'analyse des options, et cela peut prendre cinq ans avant de sortir de l'analyse des options. Pour que cela se réalise, il est nécessaire de recevoir l'approbation des Forces armées canadiennes, qui sont chargées de l'analyse des besoins et des options. Selon moi, l'un de ces facteurs est la modification des cycles de rotation des personnes qui entrent et sortent du processus d'approvisionnement.

Si nous pouvions rendre ce processus un peu plus civil, le stabiliser, fixer des objectifs et définir clairement les étapes, nous pourrions peut-être réduire les goulots d'étranglement et autres inefficacités, et disposer de personnes stables qui restent en poste de nombreuses années. Cela permettrait un processus plus efficace.

• (1720)

Michael Guglielmin: Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Guglielmin.

Madame Acan, vous avez cinq minutes.

Sima Acan (Oakville-Ouest, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Mueller, vous avez mentionné les longs délais de développement des produits. Dans quelle mesure nos PME canadiennes sont-elles prêtes à conclure des partenariats avec des pays qui disposent de systèmes éprouvés sur le terrain ou en mission, afin d'attirer des investissements et de renforcer la base industrielle de défense du Canada? Comment mieux utiliser les capitaux privés dans ce secteur, alors que la majeure partie de l'industrie de la défense relève du secteur public? Comment le financement et les investissements du secteur privé peuvent-ils contribuer à renforcer l'industrie dans son ensemble?

Mike Mueller: C'est une excellente question, et je vais y répondre dans l'ordre inverse.

Les investissements du secteur privé suivront l'exemple donné par le gouvernement, ce qui est extrêmement important. Nous parlons depuis longtemps de la nécessité d'un leadership politique, et si nous voulons débattre des retards, il nous faut ce leadership politique. Je pense que nous disposons désormais de ce leadership, et nous devons donc aller de l'avant et parvenir à un consensus entre toutes les parties à ce sujet.

C'est intéressant. J'ai assisté à une réunion d'un groupe international de chefs de file de l'industrie. Ils s'intéressent au Canada et constatent maintenant l'engagement et l'importance accordés à la défense, et les entreprises internationales examinent comment elles peuvent investir au Canada en raison de ce qui se passe. Elles ne savent pas où aller ni comment s'y prendre, mais elles y réfléchissent. Elles recherchent cette stratégie industrielle de défense, qui est donc indispensable.

Si l'on examine plus particulièrement les petites et moyennes entreprises du secteur aérospatial, on constate qu'il s'agit véritablement d'une chaîne d'approvisionnement mondiale. Nos PME connaissent bien cette chaîne d'approvisionnement internationale. Par conséquent, la prévisibilité qu'apportera une stratégie industrielle de défense stimulera les investissements du secteur privé et favorisera les possibilités pour la chaîne d'approvisionnement. Si l'on considère certaines des répercussions et certains des avantages de ces achats importants sur les chaînes d'approvisionnement, 60 à 70 % passent par les chaînes d'approvisionnement, ce qui est absolument essentiel pour les petites et moyennes entreprises de tout le pays.

Sima Acan: Merci beaucoup.

Monsieur Mueller, vous avez également mentionné la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Nous savons tous que l'industrie de la défense est très axée sur les compétences. Notre gouvernement s'est engagé à investir dans des programmes de formation, l'apprentissage dans les métiers spécialisés et des mesures de soutien à la reconversion professionnelle pour les travailleurs des industries clés.

Estimez-vous que ces investissements soient importants pour renforcer la capacité industrielle souveraine du Canada?

Mike Mueller: En bref, oui. Tout investissement dans le marché du travail est plus que nécessaire, mais nous devons adopter une approche stratégique et collaborer avec les provinces pour nous assurer que les fonds sont alloués aux domaines les plus pertinents. Il est essentiel de répondre aux besoins de l'industrie plutôt que de simplement chercher à remplir des places.

Ce changement culturel dont nous avons besoin, que nous commençons à observer dans le domaine de la défense, doit également se produire dans le domaine de l'éducation. Il est en cours, mais il faut encore y travailler.

Sima Acan: Y a-t-il des domaines particuliers dans lesquels le Canada est sur le point d'atteindre l'autosuffisance industrielle, en particulier dans le secteur de l'industrie de la défense?

Mike Mueller: Je dirais que cela dépend des cas, mais nous sommes l'un des rares pays à pouvoir concevoir, certifier et construire un avion de A à Z.

Christyn Cianfarani: Nous allons recevoir un grand nombre d'actifs contenant une quantité importante de données. En ce qui concerne la gestion de ces données, le Canada dispose des capacités nécessaires en matière de souveraineté des données et de certaines technologies présentes à Waterloo ou dans les corridors technologiques d'Ottawa, comme l'intelligence artificielle qui analysera ces données. Nous avons la capacité de développer notre propre cryptographie et nous disposons de la capacité de calcul quantique qui permettra la prochaine génération de cryptage.

Nous avons consacré environ 10 ans à la restructuration du secteur de la construction navale, et je pense qu'il est opportun de se projeter dans les 10 ou 20 prochaines années, car ce secteur est désormais opérationnel.

Enfin, nos services de renseignement s'appuient sur des informations transmises par satellite, et notre population pourrait bientôt compter sur des satellites en orbite basse, fabriqués ici même au Canada. Je pense que nous devrions déclarer que les capacités spatiales de cyberdissuasion et de renseignement sont des capacités souveraines. Ce n'est là qu'une fraction des nombreuses choses remarquables que nous avons ici au Canada.

• (1725)

Sima Acan: Je vous remercie.

Le président: Merci.

Chers collègues, notre première heure est écoulée. Je tiens à remercier chaleureusement nos témoins d'avoir accepté de comparaître devant le Comité. Nous vous remercions de vos conseils et de vos réflexions sur cette importante étude.

Chers collègues, nous allons faire une brève pause avant de passer au tour suivant.

• (1725)

(Pause)

• (1730)

Le président: Nous reprenons nos travaux. Nous allons entreprendre la deuxième heure de notre conversation.

Trois nouveaux témoins se joignent à nous pour la deuxième partie de la conversation. Nous accueillons Mike Greenley, président-directeur général de MDA Space, qui se joint à nous par vidéoconférence; Michael Smith, chef officier des opérations de ONE9; et Matthew Lombardi, cofondateur de The Icebreaker, qui se joint également à nous par vidéoconférence.

Chers collègues, le processus est le même. Comme d'habitude, les témoins disposeront de cinq minutes pour présenter leurs déclarations liminaires, puis chaque parti politique représenté autour de la table disposera d'un temps de parole préétabli.

Sur ce, monsieur Greenley, je vous cède la parole pour votre déclaration liminaire. Vous disposez de cinq minutes.

Mike Greenley (président-directeur général, MDA Space): Nous vous remercions de cette occasion de présenter notre exposé au Comité aujourd'hui. L'étude de la stratégie industrielle de défense canadienne est importante et opportune.

Je m'appelle Michael Greenley. Je suis le PDG de MDA Space, la plus grande entreprise spatiale du Canada. Nous sommes un chef de file mondial dans la fabrication de satellites numériques en orbite basse, l'observation de la Terre et de l'espace, avec nos programmes phares RADARSAT et Sapphire, ainsi que dans la robo-

tique et les opérations spatiales, avec près de 45 ans d'expérience dans le domaine du Canadarm. Nous employons 3 800 personnes partout au Canada, et notre présence au Royaume-Uni ne cesse de croître. Nous avons également des bureaux aux États-Unis, en Europe et en Israël.

Je me propose d'aborder deux points connexes aujourd'hui: premièrement, la qualité et l'étendue de classe mondiale des capacités industrielles spatiales du Canada; et deuxièmement, l'énorme potentiel inexploité de ce secteur pour la sécurité nationale du pays, sa politique étrangère et de défense, son programme d'investissement dans la défense et sa sécurité économique future.

Depuis plus de 60 ans, le Canada investit dans un programme spatial civil et militaire dans le but d'atteindre des objectifs nationaux. Ce programme consiste à relier les Canadiens d'un océan à l'autre par les télécommunications et la radiodiffusion par satellite, à surveiller notre vaste territoire et nos approches côtières, et à explorer, à exploiter et à surveiller l'espace tout en partageant la charge avec nos principaux alliés. Un élément prioritaire des premières politiques spatiales nationales des années 1960 et 1970 était de créer une industrie spatiale nationale capable de construire les propres systèmes spatiaux du Canada. L'industrie spatiale canadienne actuelle est donc le fruit d'une des premières stratégies industrielles les plus fructueuses du pays. Elle dispose d'une expertise de pointe à l'échelle mondiale qui représente une capacité industrielle souveraine recherchée par les gouvernements et les clients commerciaux du monde entier.

MDA Space est le résultat de trois décisions stratégiques prises par le Canada: mettre en place des communications spatiales à l'échelle nationale, utiliser un radar à synthèse d'ouverture pour surveiller les approches maritimes du pays et contribuer au programme de la navette spatiale et de la station spatiale avec le Canadarm. Grâce à ces choix précis, MDA Space est aujourd'hui un chef de file mondial dans les domaines des communications spatiales, de l'observation de la Terre par radar et de la robotique spatiale.

Il ne s'agit pas uniquement de MDA Space. L'industrie spatiale canadienne comprend des entreprises de renommée mondiale, telles que MDA Space, Telesat, GHGSat, Calian et Kepler, ainsi qu'un secteur dynamique de petites et moyennes entreprises, notamment SkyWatch, Terrestar Solutions et Mission Control. Ensemble, nous sommes en mesure de concevoir, de construire et d'exploiter des systèmes spatiaux complexes, le tout à l'intérieur de nos frontières nationales. Grâce aux progrès rapides réalisés par les ports spatiaux commerciaux et les fabricants de fusées, comme Maritime Launch Services, Reaction Dynamics et NordSpace, le Canada disposera bientôt de capacités de lancement, une étape importante qui viendra compléter les capacités de notre pays dans le domaine spatial. Il n'y a pratiquement rien que nous ne puissions accomplir.

Au cours des dernières années, une nouvelle ère spatiale, d'avantage axée sur le commerce, a vu le jour. Les nations et leurs industries agissent rapidement, de façon décisive et stratégique, et nouent des partenariats afin de s'implanter dans ce secteur en pleine expansion. Stimulée par la réduction spectaculaire du coût du lancement de satellites dans l'espace, l'économie spatiale devrait passer de 600 milliards de dollars en 2024 à 2 000 milliards de dollars en 2035, ce qui en fait l'un des secteurs industriels les plus innovants et à des croissances la plus rapide au monde. Les pays s'associent à des entreprises commerciales afin de commercialiser rapidement et efficacement leurs capacités spatiales souveraines.

Avec l'instabilité géopolitique croissante, les dépenses publiques mondiales consacrées aux programmes spatiaux militaires ont dépassé pour la première fois en 2023 celles consacrées aux programmes spatiaux civils, soulignant l'importance croissante de l'espace pour la sécurité nationale. Les gouvernements alliés ont reconnu l'intérêt de s'associer à leurs entreprises spatiales innovantes pour mettre au point conjointement des missions spatiales et satellitaires, en utilisant des processus d'approvisionnement différents qui permettent d'accélérer les choses. Dans le contexte d'un changement géopolitique historique, le nouveau gouvernement canadien s'est engagé en juin à atteindre notre objectif de 2 % fixé par l'OTAN d'ici mars et à atteindre le 5 % d'ici 2035. Je félicite le premier ministre Carney et son gouvernement pour cet engagement important, qui pourrait transformer profondément l'économie et la sécurité nationale du Canada.

Pour optimiser cet investissement, le Canada devrait se concentrer sur les domaines clés où le pays excelle et où l'industrie est en mesure de déployer rapidement des capacités importantes à l'échelle nationale et pertinentes pour les alliés, susceptibles de multiplier la puissance des forces interarmées. L'industrie spatiale canadienne répond à ces critères et peut permettre de passer rapidement de la décision à la réalisation dans des domaines comme les communications militaires avancées par satellite, le C4ISR, la connaissance du domaine spatial, le positionnement, la navigation et la synchronisation, ou PNS, et les opérations antispatiales responsables.

• (1735)

En collaborant avec les chefs de file de l'industrie spatiale canadienne en tant que partenaires stratégiques et en tirant parti de la technologie spatiale commerciale à double usage, le Canada peut considérablement accélérer la conception et la mise en place des capacités spatiales souveraines nécessaires pour mener à bien des missions spatiales avancées au rythme requis. De nouvelles procédures d'approvisionnement peuvent être mises en place sans solliciter excessivement les effectifs du MDN, car l'industrie peut concevoir, construire, exploiter et entretenir ces systèmes spatiaux clés en main, sous le commandement et le contrôle de la défense ou en tant que service commercial pour le MDN.

Investir dans les capacités de défense spatiale permettra non seulement au Canada de protéger et d'affirmer sa souveraineté, mais contribuera également à renforcer la sécurité économique et la durabilité technologique du pays, ainsi que sa prospérité future.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de faire cette présentation. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Je pense que nous allons rester avec les témoins en ligne ici.

Monsieur Lombardi, vous disposez de cinq minutes pour votre déclaration liminaire.

• (1740)

Matthew Lombardi (cofondateur, The Icebreaker): Je vous remercie sincèrement, monsieur le président et membres du Comité, de m'avoir invité à comparaître aujourd'hui.

Je m'appelle Matthew Lombardi et je suis cofondateur de la société The Icebreaker, réseau canadien d'innovation en matière de défense. Nous représentons des milliers de membres d'un bout à

l'autre du pays avec un objectif unique, celui de faire du Canada un exportateur net de technologies de défense.

Plus tôt cette année, The Icebreaker a mené une enquête nationale unique en son genre, cartographiant l'écosystème technologique à double usage du Canada, et je tiens à souligner ici que nous avons communiqué les résultats au MDN et à la greffière du Comité.

Je suis ici aujourd'hui pour vous présenter les conclusions de ces données et leur contribution à l'élaboration d'une stratégie industrielle de défense qui exploite le mieux les avantages naturels, comparatifs et technologiques du Canada.

Les questions du sondage portaient sur des sujets comme les capacités de défense, la connaissance des processus d'approvisionnement gouvernementaux, la propriété des brevets et les obstacles qui empêchent les entreprises canadiennes de réussir sur leur marché intérieur. Nous avons appris qu'il existe des centaines de PME canadiennes qui possèdent le talent, la capacité d'adaptation et la maturité des produits nécessaires pour contribuer directement à la sécurité nationale dans des domaines de pointe où le Canada peut être un contributeur net à l'OTAN. En fait, bon nombre de ces centaines d'entreprises vendent déjà leurs produits à nos alliés de l'OTAN.

Si près de 90 % des entreprises ont déclaré que l'approvisionnement était important pour leur réussite, environ la moitié d'entre elles ont indiqué que l'accès aux clients, y compris les marchés publics, constituait le principal obstacle à leur expansion. Près de 30 % de ces répondants ont déclaré avoir sérieusement envisagé de quitter le Canada au cours de l'année écoulée, et environ le même pourcentage a déclaré réaliser plus des trois quarts de son chiffre d'affaires dans l'exportation.

Comme vous pouvez l'imaginer, ce cycle vicieux entrave la croissance des entreprises et la formation de capital, mais nos entrepreneurs persèverent en dépit de ce climat.

La réalité est que les PME souhaitent contribuer à la défense nationale, mais que le système les en empêche. Les entrepreneurs canadiens qui mettent au point des technologies de pointe doivent souvent attendre des années avant d'obtenir un contrat d'essai ou même un contrat « parallèle », pour soutenir les Forces canadiennes. Le système d'approvisionnement de la défense n'est tout simplement pas conçu pour les PME. Le cadre, qui a été construit pendant la guerre froide, continue de s'articuler autour de l'acquisition de grandes plateformes, telles que des avions, des chars, des navires et des véhicules blindés qui, bien sûr, resteront en service jusqu'à leur date d'expiration.

Le cycle d'approvisionnement s'étend sur sept ou huit ans, entre le moment où les Forces armées canadiennes identifient une lacune de capacité et la livraison d'une solution. Si ce processus long et fastidieux, semé d'embûches administratives, peut convenir pour un avion de chasse F-35 qui servira pendant quatre décennies, il ne convient pas pour un logiciel qui devient obsolète en quelques mois s'il n'est pas constamment mis à jour.

En même temps, l'environnement des menaces a, bien sûr, changé. La guerre électronique, la détection des drones et les réponses aux menaces basées sur l'intelligence artificielle sont désormais une réalité. La guerre hybride n'est plus théorique. Nous le constatons chaque jour lorsque nous voyons les gros titres sur le brouillage de l'avion transportant la présidente de la Commission européenne, lorsque nous voyons des drones non identifiés apparaître au-dessus des infrastructures en Pologne, au Danemark et en Allemagne, et lorsque nous voyons des attaques contre des infrastructures essentielles ici au Canada, qui font presque quotidiennement la une des journaux sous la forme de cyberguerre.

L'ancienne démarche d'approvisionnement ne fonctionne pas à la vitesse des menaces modernes. En fait, de nombreuses entreprises de défense traditionnelles ne sont pas structurées pour réagir assez rapidement. Nous le constatons chaque jour en Ukraine, où des avions de combat valant des milliards de dollars sont bloqués à plusieurs kilomètres derrière les lignes de front, contrariés par des drones jetables valant quelques milliers de dollars. La même chose s'est produite sur le terrain avec des chars et en mer Noire avec des navires de guerre valant des milliards de dollars.

La pire chose que le Canada puisse faire aujourd'hui avec sa stratégie industrielle de défense est de se livrer à une activité de vérification qui respecte nos obligations de dépenses envers l'OTAN en achetant une liste exhaustive d'équipements obsolètes, principalement étrangers, au coût de plusieurs centaines de milliards de dollars, équipements qui seraient fonctionnellement inutiles dans un conflit moderne comme celui de l'Ukraine.

La solution consiste plutôt à trouver un moyen de relier nos petits producteurs nationaux — les entrepreneurs que nous avons identifiés et qui vendent déjà des technologies canadiennes à nos alliés de l'OTAN — à notre propre système d'approvisionnement. Pour y parvenir, il est crucial de se concentrer sur ce que nous appelons la masse attritionnelle. Cela signifie qu'il faut détourner notre regard des systèmes d'armement ultra-sophistiqués, dont le coût atteint des milliards de dollars, et de nous concentrer plutôt sur des systèmes plus petits, mais suffisamment abordables pour prendre des risques, assez vastes pour être remplacés et assez intelligents pour offrir de nouvelles capacités, comme les essais de drones, à l'armée canadienne.

Les systèmes de masse attritionnable sont ce qui a permis à l'Ukraine de tenir tête à un agresseur mieux armé au moyen d'une technologie qui est 90 % aussi performante à 10 % du coût. Ce compromis a donné aux Ukrainiens une liberté opérationnelle. Il a permis à leur armée d'opérer et d'itérer plus rapidement qu'un adversaire plus important qui était initialement pris au piège dans le feu croisé de matériel haut de gamme.

• (1745)

Un drone attritionnable peut coûter aussi peu que 50 000 \$, au lieu de plusieurs millions. Un sous-marin attritionnable peut coûter 10 millions de dollars, au lieu de 2 milliards. Si le Canada souhaitait, par exemple, patrouiller l'Arctique, il pourrait être intéressant de disposer d'un réseau de centaines de sous-marins sans pilote attritionnables que nous pourrions construire rapidement au Canada, plutôt que de recevoir seulement une poignée de sous-marins valant des milliards de dollars dans de nombreuses années.

De nombreuses personnes comparaitront devant ce comité et vous demanderont de fixer des objectifs en pourcentage, par exemple, le pourcentage des nouvelles dépenses d'approvisionne-

ment qui doit être attribué à des entreprises canadiennes. The Icebreaker ne demande rien de moins qu'une refonte de la façon dont notre pays conçoit sa stratégie industrielle de défense.

Si nous voulons tirer parti des atouts existants du Canada et de nos entrepreneurs nationaux, tout en répondant aux menaces modernes, nous devons réécrire la production et l'approvisionnement de la défense pour l'ère de la production de masse à usage unique. L'acquisition en grande quantité de systèmes attritionnables exige une approche industrielle de la défense fondamentalement différente, dans laquelle les exigences de performance précises cèdent le pas à des délais de production rapides et à des coûts maîtrisés.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

Très bien. J'allais justement vous interrompre. Je vous remercie. Nous avons légèrement dépassé le temps imparti, mais ce n'est pas grave. Ces informations étaient utiles.

Monsieur Smith, la parole est à vous pour cinq minutes.

Michael Smith (chef officier des opérations, ONE9): Merci.

Bonsoir.

Le monde est en proie à une concurrence persistante, qui dégénère souvent en conflit, en grande partie à cause des technologies émergentes et perturbatrices à double usage. Alors que le Canada réfléchit à la voie à suivre en cette période de tension géopolitique accrue...

[Français]

Gabriel Ste-Marie: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

On n'a pas allumé le bon micro.

[Traduction]

Le président: Monsieur Smith, puis-je vous demander de reprendre depuis le début, s'il vous plaît?

Michael Smith: Avec plaisir.

Le monde est en proie à une concurrence persistante, qui dégénère souvent en conflit, en grande partie à cause des technologies émergentes et perturbatrices à double usage. Alors que le Canada réfléchit à la voie à suivre en cette période de tension géopolitique accrue, nous devons commencer par nous demander ce que « gagner » signifie au XXI^e siècle.

Je soutiens que, de nos jours, gagner ne dépend pas tant des chars, des drones et des obus d'artillerie, mais plutôt de la mise en place d'une économie dynamique et agile, qui tire parti des avantages comparatifs du Canada pour générer de la prospérité, tout en assurant notre sécurité. Ce résultat ne sera possible que grâce à l'alignement délibéré des capitaux publics et privés en vue d'accélérer le développement des technologies à double usage essentielles à la productivité du Canada ainsi qu'à notre sécurité nationale.

Je m'appelle Michael Smith. Je suis chef officier des opérations de ONE9, le premier et unique fonds de capital-risque canadien axé sur la défense et les biens à double usage. Avant de rejoindre ONE9 en 2022, j'ai passé 13 ans dans l'armée régulière au sein du bureau du juge-avocat général, où je me suis spécialisé dans le droit opérationnel et international. J'ai obtenu une maîtrise en droit en 2019, axant mes recherches sur les systèmes d'armes autonomes létales. Cette expérience combinée façonne aujourd'hui ma vision de la position du Canada dans un contexte mondial en rapide évolution.

Le Canada se trouve à une croisée des chemins. Les secteurs public et privé ont une occasion unique de façonner ensemble le développement de nos écosystèmes de défense et à double usage. Pour tirer pleinement parti de cette occasion, nous devons nous concentrer sur les trois éléments fondamentaux de tout écosystème: les compétences, le capital et les clients. D'autres témoins ont déjà abordé le premier et le troisième éléments, soulignant la nécessité pour le Canada de préserver ses talents, ainsi que nos antécédents médiocres en matière d'approvisionnement. Je me concentrerai sur le deuxième élément, le capital.

Revenant à l'idée de gagner au XXI^e siècle, je commencerai par mettre en garde contre le fait qu'une stratégie industrielle de défense, en l'absence d'une stratégie industrielle plus large, risque de conduire à de mauvaises conclusions. En effet, le Canada et ses alliés n'ont pas gagné la Seconde Guerre mondiale grâce à leur base industrielle de défense. Nous avons gagné parce que nous avons su militariser notre base industrielle existante, démontrant ainsi la vérité immuable selon laquelle la sécurité ne s'obtient pas en fabriquant davantage d'armes, mais en investissant pour renforcer la puissance économique et technologique qui rend la fabrication d'armes possible en premier lieu.

La Chine illustre ce point de manière éloquent en contrôlant les chaînes d'approvisionnement et les technologies qui sous-tendent la productivité actuelle et future: les terres rares, les batteries, la microélectronique, la robotique et la fabrication de pointe. Elle possède aujourd'hui la capacité de militariser sa puissance industrielle sans grande incidence sur sa production industrielle. On estime que la Chine pourrait militariser un milliard de drones en utilisant moins de 1 % de sa capacité d'assemblage, moins de 5 % de sa production de batteries et une fraction seulement de sa production de circuits imprimés. Cette capacité n'est pas le résultat d'une stratégie industrielle chinoise en matière de défense. Il s'agit d'un sous-produit d'une stratégie industrielle mise en œuvre à grande échelle et fondée sur des investissements dans des technologies à double usage et perturbatrices émergentes.

Le Canada ne pourra jamais atteindre une telle échelle industrielle. Nous devons donc concentrer nos ressources là où nous pouvons être les premiers. Dans un monde où les capitaux sont restreints et les capacités industrielles limitées, nous devons réfléchir mûrement aux domaines dans lesquels nous investissons pour renforcer notre capacité souveraine et à ceux dans lesquels nous collaborons avec des alliés de confiance, en nous efforçant de devenir un producteur net de technologies plutôt qu'un simple consommateur. Oui, nous devons maintenir une capacité de base en matière de défense classique, comme la construction navale et la production de munitions, mais cela ne suffira pas à garantir notre succès dans le monde actuel. Les atouts reconnus du Canada — l'intelligence artificielle, la technologie quantique, les matériaux avancés, l'énergie et les minéraux essentiels qui les sous-tendent — doivent constituer l'épine dorsale d'une stratégie nationale qui renforce autant la puissance économique que l'autonomie stratégique et la dissuasion.

En fin de compte, seul le capital permettra de transformer cette ambition en capacité — un capital aligné, coordonné et patient. Cependant, parmi nos alliés, le Canada se distingue par ce qu'il ne possède pas encore, à savoir des instruments permettant d'aligner les capitaux publics et privés sur les technologies stratégiques, comme l'Office of Strategic Capital aux États-Unis, ou le National Security Strategic Investment Fund au Royaume-Uni. Ainsi, après avoir établi une stratégie nationale qui tire parti des atouts du Canada, je crois que la mesure la plus efficace que le gouvernement puisse prendre est de semer les graines d'un écosystème de capital-risque afin de garantir que les technologies essentielles en phase de démarrage passent du stade de concept à celui de commercialisation.

Cependant, nous ne nous attendons pas à ce que le gouvernement agisse seul. À l'instar de l'Office of Strategic Capital et du National Security Strategic Investment Fund, le rôle de la Couronne n'est pas de choisir les gagnants, mais plutôt de façonner les comportements et de catalyser le changement sur les marchés financiers privés. En alignant l'intérêt public sur le capital privé, le Canada peut démontrer que la « défense » n'est pas un terme péjoratif, mais bien la pierre angulaire de la résilience nationale, libérant des milliards d'investissements et faisant du capital lui-même un instrument stratégique de la puissance nationale. La tâche qui nous attend n'est pas de construire une économie de guerre, mais une économie gagnante. Le gouvernement doit établir des priorités claires, fournir une demande prévisible et harmoniser les politiques afin que les capitaux privés puissent être investis dans des technologies qui favorisent à la fois notre prospérité et notre sécurité.

• (1750)

Lorsque l'intérêt public et les capitaux privés vont dans le même sens, nous construisons plus que des technologies: nous construisons la puissance industrielle et économique durable dont nous avons besoin pour réussir en ce siècle.

Merci. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Smith.

Nous allons commencer notre série de questions.

Monsieur Guglielmin, vous avez la parole pour six minutes.

Michael Guglielmin: Je remercie tous les témoins pour leurs déclarations liminaires et pour leur présence devant le comité de l'industrie.

Monsieur Smith, je vais commencer par vous.

En tant que chef officier des opérations d'une société d'investissement dans le domaine de la défense, vous connaissez bien la Politique des retombées industrielles et technologiques. Les conservateurs appuient sans réserve les retombées des contrats de défense pour l'industrie canadienne, mais je suis de plus en plus préoccupé par certaines questions qui ont été soulevées au sujet de cette politique.

Je me demande si vous pensez qu'un audit complet de cette politique pourrait être utile pour cerner les possibilités de maximiser les retombées pour l'industrie nationale.

Michael Smith: Au risque de paraître simpliste, je ne pense pas que la situation puisse empirer. Il serait utile de repenser la manière dont nous pouvons utiliser une politique qui couvre véritablement toute la gamme des entreprises, quelle que soit leur taille, afin de libérer ce capital.

Michael Guglielmin: En ce qui concerne la Politique des retombées industrielles et technologiques actuelle, diriez-vous qu'elle maximise pleinement les avantages pour les entreprises canadiennes de défense et de technologie à double usage?

Michael Smith: D'après ce que j'ai entendu, ce n'est pas le cas, mais au risque de m'écarter de mon champ d'expertise, je vais en parler en adoptant le point de vue de l'investissement en capital de risque.

Il existe des instruments politiques qui permettent en apparence d'utiliser les fonds de cette politique pour des investissements dans des entreprises, mais ils sont tellement contraints et entravés qu'ils sont pratiquement inutiles. Je n'ai pas la politique sous les yeux, mais, en substance, cela signifie que, tout au plus, 5 % des obligations totales d'un débiteur peuvent être engagées, après un multiple de cinq, dans des entreprises.

Encore une fois, il s'agit d'argent qui reste inutilisé et qui pourrait être injecté dans le secteur privé, dans les PME, mais d'une manière différente, plutôt que directement par l'entreprise.

Pourquoi les obliger à choisir l'entreprise précise dans laquelle ils peuvent investir, alors que le recours à des experts comme nous, qui comprenons le marché dans son ensemble, leur permettrait de diversifier leurs investissements dans l'ensemble de l'écosystème afin de trouver les technologies qui semblent prometteuses?

• (1755)

Michael Guglielmin: En résumé, un examen pourrait-il être bénéfique pour les PME canadiennes?

Michael Smith: Oui.

Michael Guglielmin: Monsieur Lombardi, je me tourne vers vous.

Les statistiques indiquent que les investissements dans les machines et équipements industriels au Canada n'ont jamais été aussi bas, tandis que les États-Unis semblent connaître une forte croissance. À votre avis, les problèmes liés à une réglementation excessive ont-ils contribué à ce déclin?

Matthew Lombardi: Pour plus de précision, faites-vous référence aux investissements dans la recherche et le développement en matière de défense en particulier?

Michael Guglielmin: Oui..., en particulier en matière de défense.

Matthew Lombardi: Je préfère laisser M. Greenley répondre à cette question, car je pense que ce sont les grands acteurs qui posent souvent les plus grands problèmes.

En ce qui concerne les entreprises en démarrage, les entreprises en expansion, les PME et les très petites entreprises, je vais vous donner un exemple de lourdeur administrative, monsieur Guglielmin.

Les PME nous ont indiqué qu'il fallait attendre en moyenne 18 mois pour obtenir une habilitation de sécurité afin de pouvoir soumissionner pour un contrat de défense au Canada. Lorsqu'on leur demande pourquoi elles peuvent soumissionner pour des contrats de sécurité au Royaume-Uni, en Australie ou dans n'importe quel pays allié de l'OTAN, elles vous répondent que les contrôles sont tout aussi rigoureux, mais qu'ils sont beaucoup plus rapides.

Les entreprises en démarrage, les entreprises en expansion et les PME décideront tout simplement de ne pas soumissionner au Canada en raison d'un tel retard bureaucratique.

Michael Guglielmin: Diriez-vous donc que notre environnement fiscal ou notre régime fiscal, combiné à ces questions de réglementation ou d'approvisionnement, qui semblent moins compétitifs que ceux d'autres pays, nuit à la capacité de l'industrie de la défense de croître et d'innover?

Matthew Lombardi: Nous avons certainement des entrepreneurs nationaux qui sont prêts à innover si on leur donne l'occasion de rivaliser. Je pense que ce que nous recherchons, c'est la possibilité de conclure des marchés plus vite et à plus petite échelle. En l'absence de tels marchés, ce n'est pas qu'il y ait des formalités administratives, c'est tout simplement qu'il n'y a pas de terrain de jeu pour eux actuellement.

Michael Guglielmin: Monsieur Greenley, vous avez indiqué par le passé que le Canada accusait un retard dans le domaine des capacités spatiales militaires en raison d'une collaboration inefficace avec le secteur industriel. Quels sont les obstacles particuliers qui empêchent votre entreprise et d'autres de contribuer plus efficacement aux priorités nationales en matière de défense?

Mike Greenley: Je dirais que le point le plus important ces jours-ci est ce dont il a été question au cours de l'heure précédente, à savoir la capacité de collaborer directement avec l'industrie canadienne et d'affirmer que nous allons privilégier l'industrie canadienne dans nos achats, puis de nous engager directement dans cette voie.

À mon avis, c'est la mesure la plus importante que nous devons prendre pour obtenir les meilleurs résultats.

Michael Guglielmin: Nous avons entendu parler des difficultés rencontrées par le Canada pour convertir la recherche et le développement en applications commerciales dans le domaine de la défense. Pensez-vous que l'écosystème actuel de financement de la recherche ne soit pas suffisamment axé sur une stratégie visant à donner la priorité à la recherche appliquée industrielle?

Le président: Veuillez répondre brièvement, s'il vous plaît.

Mike Greenley: Je ne considère pas la recherche et le développement comme un facteur limitant important en matière de défense. Je pense que l'engagement direct de l'industrie canadienne dans le processus d'acquisition du matériel de défense est le principal catalyseur.

En ce qui concerne l'accès aux fonds de recherche et développement, nous sommes le 31^e investisseur en recherche et développement au pays. Nous figurons parmi les 100 premiers. Nous pouvons mener à bien des projets de recherche et développement au Canada. Ce qui compte le plus, c'est la rapidité d'accès aux marchés publics.

Michael Guglielmin: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Bains, vous disposez de six minutes.

Parm Bains: Merci, monsieur le président.

Je remercie nos témoins, ceux qui sont présents ici et ceux qui se joignent à nous en ligne.

Je commencerai par MDA Space. Nous avons la chance, à Richmond, en Colombie-Britannique, d'avoir MDA Space qui offre des services de renseignement géospatial et d'autres programmes.

Monsieur Greenley, pourriez-vous nous parler brièvement des capacités clés de la base industrielle spatiale canadienne qui devraient être mises à profit pour assurer la souveraineté économique et la défense?

Mike Greenley: La base industrielle spatiale canadienne est une base industrielle mature. Dans ce domaine, comme cela a été mentionné plus tôt aujourd'hui à propos du secteur aéronautique, nous sommes en mesure de produire et d'exploiter des systèmes complets. Il est essentiel de garder cela à l'esprit dans le cadre des marchés publics de défense et du choix des domaines industriels stratégiques dans lesquels nous pouvons nous lancer immédiatement.

Au Canada, nous disposons d'une industrie satellitaire complète. Nous sommes capables de concevoir, de construire et d'exploiter des satellites, ce qui nous permet d'observer la Terre à des fins militaires, d'observer l'espace afin de surveiller les opérations militaires spatiales, d'assurer les communications spatiales à l'appui des opérations militaires, en particulier dans l'Arctique, et de mener des opérations antispaciales, dans le cadre desquelles nous déployons des engins spatiaux pour protéger nos satellites ou observer ou perturber d'autres satellites.

Dans ces domaines, le Canada est tout à fait capable de concevoir, de construire et d'exploiter les systèmes à partir de sa base industrielle.

• (1800)

Parm Bains: Merci.

Je vais revenir brièvement sur les services améliorés de données de surveillance de l'espace que vous fournissez au ministère de la Défense nationale.

Comment cela soutient-il nos engagements envers les alliés de l'OTAN, et comment le gouvernement peut-il aider des entreprises comme la vôtre à conquérir de nouveaux marchés?

Mike Greenley: Oui, c'est important. Dans le domaine de la surveillance spatiale, nous avons nos propres capacités, mais, dans l'exemple que vous avez mentionné, nous travaillons également en partenariat avec d'autres petites entreprises canadiennes pour offrir des capacités de surveillance spatiale.

Cela permet tout d'abord au ministère de la Défense nationale d'être informé des opérations spatiales lorsque d'autres satellites s'approchent des satellites canadiens et de connaître leurs activités, puis d'être prêt à l'avenir à assurer la protection et la défense du pays au moyen de futures capacités antispaciales.

Ce service et ces capacités sont certainement exportables. Nous pouvons établir des partenariats avec notre ministère de la Défense et avec les ministères qui exportent, afin de fournir ces services et le matériel nécessaire si d'autres pays en ont besoin pour la surveillance de l'espace. C'est un domaine dans lequel le Canada est un chef de file.

Parm Bains: Grâce aux collaborations que vous entretenez et aux autres entreprises avec lesquelles vous travaillez, comment soutenez-vous actuellement les Forces armées canadiennes?

Mike Greenley: Nous sommes propriétaires et exploitants de RADARSAT-2, qui fournit des données d'observation de la Terre par radar au ministère de la Défense nationale. Nous fournissons et soutenons nos environnements de systèmes spatiaux au sol sur la côte avec le ministère de la Défense nationale. Nous avons construit Sapphire et nous l'exploitons pour le ministère de la Défense nationale afin de lui permettre d'observer les activités dans

l'espace et de fournir ces données. Nous travaillons actuellement à la conception de futurs systèmes d'observation de la Terre, d'observation spatiale et de communications spatiales, en particulier pour les capacités arctiques du ministère de la Défense nationale.

Parm Bains: Je vais rester avec vous, car je sais que vous êtes à Richmond, en Colombie-Britannique, et qu'il y a beaucoup de travail à accomplir là-bas. Je suis toujours encouragé et ravi de parler du travail qui se fait en Colombie-Britannique.

Des témoins ont déjà témoigné devant ce comité, notamment au sujet des drones. Il était difficile d'augmenter leur rendement tout en maintenant la qualité. Avez-vous examiné cette question? Pensez-vous pouvoir la résoudre? Travaillez-vous dans le domaine des drones?

Mike Greenley: Oui. Nous sommes probablement l'un des plus gros fournisseurs de services de drones du ministère de la Défense nationale au Canada.

Nous avons exploité nos drones en Afghanistan. Nous avons été déployés sur le terrain pour soutenir les opérations canadiennes. Nous avons fourni des services de drones à des organisations à but non lucratif des Nations Unies. Nous avons surveillé les frontières de la Russie et de l'Ukraine jusqu'à, pendant et après l'invasion russe, en utilisant nos services de drones pour soutenir ces opérations. Nous participons au projet des systèmes d'aéronefs sans pilote, et nous venons de remporter un contrat pour la fourniture de drones aux navires canadiens dans le cadre du projet de système d'aéronef sans pilote ISTAR de la Marine royale canadienne.

Nous pouvons nous procurer des drones partout dans le monde, les intégrer à un système intégré de surveillance et de reconnaissance par drones, puis les exploiter soit comme un service, soit dans le cadre d'un partenariat commercial avec le ministère de la Défense nationale. Nous l'avons démontré au cours des 15 dernières années, comme je viens de le résumer.

Parm Bains: Un aspect de notre rôle consiste à recueillir des recommandations. Je crois qu'il ne nous reste que peu de temps. Très rapidement, donc, quelles sont, selon vous, les transformations clés qui doivent être mises en œuvre afin de quadrupler les dépenses en matière de défense, dans l'intérêt de la souveraineté nationale et économique du Canada?

Mike Greenley: Il faut accélérer le cycle d'approvisionnement. Celui-ci doit nous permettre d'établir très rapidement des partenariats stratégiques directs avec l'industrie canadienne. Il faut également redéfinir les rôles respectifs du ministère de la Défense nationale et de l'industrie. Le ministère de la Défense nationale devrait être l'autorité responsable de la mission et en définir les objectifs, tandis que l'industrie devrait être l'autorité responsable des détails de conception du système.

Aujourd'hui, des groupes de la Défense nationale examinent en détail les exigences relatives aux systèmes et à la conception, ce qui allonge considérablement le processus d'approvisionnement et engendre des coûts importants pendant l'exécution, car ils doivent examiner et approuver toute la documentation accompagnant les spécifications détaillées des systèmes et de la conception qu'ils ont publiées.

Le MDN doit se concentrer sur le niveau de la mission, laisser l'industrie travailler au niveau du système et établir des partenariats dès le début du processus d'approvisionnement, ce qui l'accéléra considérablement.

• (1805)

Le président: Merci, monsieur Bains.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Je salue tous les témoins et les remercie de leur présence.

Monsieur Greenley, de MDA Space, à l'heure actuelle, évaluez-vous que l'industrie spatiale est suffisamment reconnue dans la stratégie nationale de la défense?

[Traduction]

Mike Greenley: Puis-je demander à l'interprète de répéter? La voix de l'interprète est très faible par rapport à celle de l'intervenant, et je ne l'entends pas.

Le président: Un instant, je vous prie, monsieur Greenley.

Mike Greenley: Je m'excuse.

[Français]

Le président: Monsieur Ste-Marie, voulez-vous essayer encore une fois pour voir si c'est mieux?

Gabriel Ste-Marie: Oui, je vais répéter ma question. M. Greenley pourra me dire s'il entend bien l'interprète.

Je lui demandais s'il croyait que, à l'heure actuelle, le secteur de l'industrie spatiale était suffisamment reconnu par la Défense nationale.

[Traduction]

Le président: Monsieur Greenley, était-ce mieux de votre côté?

Mike Greenley: Je crois que la question était de savoir si j'estime que le secteur canadien de la défense est suffisamment reconnu dans les stratégies de défense. La réponse est non.

Dans le passé, les stratégies de défense canadiennes prenaient en compte les besoins des forces armées. Les critères d'engagement de la base industrielle de défense canadienne et l'obligation de faire appel en premier lieu à la base industrielle canadienne ne sont pas reconnus. L'inventaire des compétences industrielles stratégiques en matière de défense afin de garantir que l'agence des marchés publics détermine, mobilise et renforce ces capacités industrielles de défense n'a jamais été inclus dans la stratégie de défense. Au cours de mes 35 années d'expérience, les considérations relatives à l'industrie n'ont jamais été prises en compte dans aucune stratégie industrielle... Les stratégies de défense n'ont inclus aucune stratégie industrielle au cours des 35 dernières années.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: J'aimerais entendre vos commentaires sur la complémentarité du secteur de la défense et du secteur civil dans l'industrie de l'aérospatiale, ainsi que sur l'importance de la prévisibilité et des échéanciers d'approvisionnement pour les contrats militaires.

[Traduction]

Mike Greenley: Je suis désolé, je n'ai pas entendu, car le volume est trop faible.

Je n'entends pas l'interprétation. Je suis désolé.

[Français]

Le président: Monsieur Ste-Marie, souhaitez-vous poser des questions à un autre témoin?

Gabriel Ste-Marie: Je peux transmettre mes questions par écrit à la greffière pour qu'elle les envoie à M. Greenley. J'ai une foule d'autres questions à poser aux autres témoins.

Le président: Je peux vous accorder du temps, si nous trouvons une solution.

[Traduction]

Monsieur Greenley, pour votre gouverne, je vais simplement donner à M. Ste-Marie l'occasion de poser des questions aux autres témoins. Nous allons essayer de régler le problème d'interprétation, et si nous n'y parvenons pas, nous vous transmettrons ses questions par écrit et nous vous demanderons de soumettre vos réponses au Comité.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Mes prochaines questions s'adresseront à MM. Smith et Lombardi, s'ils entendent la voix de l'interprète à un volume satisfaisant.

Dans le cadre de cette étude, des témoins sont venus nous dire que beaucoup de technologies de défense émergentes viennent de jeunes entreprises civiles ou de petites et moyennes entreprises. Leurs cycles d'innovation sont beaucoup plus rapides que ceux des systèmes d'approvisionnement traditionnels de la défense.

Comment les choses devraient-elles être restructurées? Selon vous, de quel genre de soutien ces entreprises ont-elles besoin pour intégrer les technologies à usage militaire et civil dans la chaîne d'approvisionnement de la défense? S'agirait-il d'un soutien financier, technique ou réglementaire?

Monsieur Smith, vous pouvez répondre le premier.

Ensuite, monsieur Lombardi, vous pourrez compléter la réponse.

• (1810)

[Traduction]

Michael Smith: Merci pour cette question. C'est un mélange, dans la mesure où le secteur privé est la source de l'innovation au XXI^e siècle. Il a bouleversé le modèle d'innovation du XX^e siècle et nous a donné Internet, le GPS et les appareils photo numériques, de sorte que l'innovation n'a pas vraiment besoin d'être soutenue. Elle survient chaque jour dans le secteur privé.

Comme les témoins précédents l'ont mentionné, le plus grand défi consiste à franchir la vallée de la mort qui résulte d'un système d'approvisionnement sclérosé qui était parfaitement adapté au XX^e siècle, mais qui est totalement inadapté au XXI^e siècle. Comme je l'ai dit dans mon témoignage, tout écosystème comporte trois éléments: les compétences, le capital et les clients. Le Canada possède des compétences à revendre. La question des clients se résoudra peut-être un jour d'elle-même, nous l'espérons. En attendant, ce qui permet de combler ce fossé, c'est le capital nécessaire pour simplement maintenir les activités, pour permettre aux entreprises d'itérer et de continuer à itérer afin que, lorsque les clients seront prêts, le produit soit adapté à la tâche, reflète l'environnement opérationnel moderne et soit prêt à être utilisé.

Je n'en démordrai pas: le capital permettra de résoudre bon nombre de ces problèmes.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Je vous remercie.

Voulez-vous ajouter quelques éléments, monsieur Lombardi? Il me reste une minute.

[Traduction]

Matthew Lombardi: Des solutions ponctuelles existent, mais il y a aussi des réponses plus stratégiques à votre question, qui impliquent un « changement systémique », monsieur Ste-Marie.

En ce qui concerne les solutions ponctuelles, c'est un peu comme le serment d'Hippocrate que prêtent les médecins: « D'abord, ne pas nuire. » En premier, je demanderais une simple modification du programme IDEeS du MDN, qui s'est révélé jusqu'à présent tout à fait insuffisant dans de nombreux cas.

Je vais vous donner un exemple. Prenons les « bacs à sable » au Royaume-Uni ou aux États-Unis, qui tentent d'inciter les jeunes entreprises locales à tester leurs technologies et qui sont leur version du programme IDEeS du MDN. On constatera que l'entreprise qui remporte l'un de ces défis au Royaume-Uni ou aux États-Unis est automatiquement intégrée dans un processus d'approvisionnement. C'est ainsi que cela devrait fonctionner.

Au Canada, si vous remportez un défi IDEeS, non seulement vous recevez moins d'argent et les délais sont plus longs, mais dans bien des cas, vous n'avez en fait pas le droit d'entrer dans un processus d'approvisionnement. C'est presque kafkaïen, dans la mesure où cela va à l'encontre de l'objectif et ne correspond pas aux meilleures pratiques en vigueur dans les autres pays de l'OTAN. Il serait facile de remédier à cette situation.

Une autre solution ponctuelle semble être d'ordre culturel. Certains résultats qualitatifs de notre enquête nous ont révélé des témoignages alarmants provenant de PME canadiennes, et je vais vous donner un exemple. J'ai entendu une version de cette histoire à sept ou huit reprises.

Un entrepreneur spécialisé dans la fabrication légère à Kitchener-Waterloo, en Ontario, m'a appelé pour m'informer qu'il avait fabriqué un dissipateur thermique, ou une plaque froide, un petit dispositif destiné à être intégré dans un véhicule blindé léger. Il a déjà été intégré dans un CF-18. L'entreprise vend uniquement à la chaîne d'approvisionnement de l'OTAN.

Cet entrepreneur m'a expliqué qu'au cours des 18 dernières années, il s'était vu refuser trois fois l'accès à ses comptes bancaires par une grande banque canadienne. Pourquoi? Non pas parce qu'il faisait quelque chose d'illégal, mais parce qu'il existe une stigmatisation autour de la défense, un secteur parfaitement légal, et qu'un banquier local a décidé de son propre chef de refuser l'accès à ses comptes bancaires à cet individu et de ne pas lui accorder de crédit. Il a reçu une lettre lui indiquant qu'il devait retirer son argent de son compte dans les 30 jours.

Il y a également un problème culturel ici, et comme mon éminent collègue Michael Smith l'a mentionné plus tôt, nous espérons que le déblocage des capitaux de la BDC et d'EDC aidera les banques canadiennes à se sentir plus à l'aise pour prêter à des industries parfaitement légales.

Ensuite, en ce qui concerne le changement systémique, il y a là encore plusieurs éléments à prendre en compte, comme le modèle d'unité d'innovation pour la défense aux États-Unis, la DIU, et le modèle de fonds d'investissement stratégique pour la sécurité nationale, le NSSIF au Royaume-Uni. Il s'agit de modèles normalisés qui permettent de s'assurer que, même lorsque nous procédons à l'acquisition ciblée de systèmes étrangers de grande envergure, nous continuons à utiliser ces modèles pour octroyer de manière proactive des licences pour les données techniques afin de soutenir directement l'innovation nationale lorsque nous devons acheter des systèmes étrangers tels que des sous-marins.

Enfin, je dirais qu'il faut s'inspirer des meilleures pratiques normalisées. Nous devons déléguer le pouvoir en matière d'achat au niveau du commandement, ce qui rejoint le point que Mike Greenley a soulevé au sujet de la restructuration. Dans les pays qui appliquent le mieux cette approche au sein de l'OTAN, toutes les décisions d'achat ne sont pas prises de manière centralisée. On peut fixer un seuil — disons 200 millions de dollars — et décider qu'un commandant peut faire venir une jeune entreprise sur la base pour tester sa solution, et si celle-ci répond à 80 % des besoins pour 25 % du coût, il peut l'acheter dès le lendemain.

Oui, cela entraînera certains achats en double, mais ce compromis en vaut la peine pour que les Forces armées canadiennes disposent beaucoup plus rapidement de ces capacités.

• (1815)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Monsieur Falk, vous avez la parole pour cinq minutes.

Ted Falk (Provencher, PCC): Je remercie tous nos témoins d'être parmi nous. J'apprécie vos témoignages. Ils sont très intéressants et instructifs.

Monsieur Smith, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre service.

Vous avez utilisé plusieurs fois le terme « double usage » dans votre présentation. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous entendez par « double usage »?

Michael Smith: Oui, bien sûr. C'est un terme que l'on entend souvent, je vais donc vous donner ma définition, basée sur mon expérience de ces dernières années.

En termes simples, il s'agit d'une technologie qui trouve des applications à la fois dans le domaine commercial et dans celui de la défense et de la sécurité.

Ted Falk: Merci. C'est très clair et concis. Je vous en suis reconnaissant. Cela nous sera utile.

En août dernier, dans un article publié dans l'*Ottawa Citizen*, vous avez déclaré que l'Agence d'approvisionnement en matière de défense du Canada échouera si elle est dirigée par les mêmes décideurs allergiques au risque qui étaient auparavant chargés des achats de défense et qu'un nouveau mandat ne suffira pas à transformer le système si ceux qui l'exécutent restent attachés à la même prudence institutionnelle.

Selon vous, quels changements doivent être apportés à la culture de leadership et aux processus décisionnels pour que cette agence soit efficace?

Michael Smith: Je suis heureux que vous ayez lu cet article. Il s'agit de quelqu'un d'autre que mes parents, alors je vous remercie pour cette question.

J'ai mentionné que nous vivons une époque risquée, et lorsque l'on vit une époque risquée, il faut prendre des risques. Pour revenir à mon propos précédent, nous avons conçu ce système sophistiqué qui ne réduit pas les risques, mais les élimine essentiellement. L'élimination des risques et l'atténuation des risques sont deux choses différentes.

Bien sûr, l'État doit atténuer les risques autant que possible dans les marchés publics, mais comme M. Lombardi le disait, cela ne doit pas entraîner une arrivée trop tardive. Il s'agit de créer une culture alignée sur la mission et bien intentionnée, dans laquelle la réponse sera oui, sous réserve de certaines contraintes.

Il est très difficile de prescrire un changement de culture, mais il y a eu une relation de récompense perverse, presque inverse, pour atteindre le risque zéro. Nous devons maintenant inverser cette tendance. Je pense que cela viendra du sommet, où la prise de risques bien intentionnée sera récompensée, même si elle n'est pas parfaite.

Ted Falk: Merci.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Canada a produit 16 000 avions en peu de temps. Nous avons mobilisé 116 000 personnes pour y parvenir.

Dans notre complexe industriel actuel, nous n'avons pas besoin du même type d'avions, mais à l'époque, c'était également complexe. Si vous avez analysé les lacunes dans le secteur industriel, existe-t-il des lacunes auxquelles nous devrions remédier afin de pouvoir faire quelque chose de similaire aujourd'hui si le besoin s'en faisait sentir?

Michael Smith: Je commencerai ma réponse en précisant que je ne suis pas un expert en matière de capacité industrielle du Canada.

Cela dit, je sais qu'on trouve ici des poches de fabrication de renommée mondiale, mais pour renforcer mon témoignage précédent, je conseillerais plus largement au gouvernement de se préoccuper de sécuriser les intrants dans les chaînes d'approvisionnement nécessaires pour le XXI^e siècle. Ce faisant, vous sécuriserez les intrants dans la chaîne d'approvisionnement de votre base industrielle de défense.

Lorsque nous parlons des terres rares, si nous ne les recherchons que pour la défense, nous passons à côté de l'essentiel, car tout ce dont nous aurons besoin au XXI^e siècle et qui sera pertinent nécessitera des terres rares. En effet, l'intelligence artificielle ne se limitera pas à nos téléphones, elle va envahir le monde grâce à la robotique. Que ce robot soit mon assistant personnel ou que je l'utilise comme arme, c'est un choix à faire, mais le processus de fabrication et les intrants nécessaires sont exactement les mêmes.

Cela renvoie également à cette idée de double usage. Une cuillère peut être une arme, selon la façon dont vous l'utilisez.

• (1820)

Ted Falk: Merci, monsieur Smith.

Monsieur Lombardi, vous avez déclaré que nos processus d'approvisionnement étaient soumis à une réglementation excessive.

Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet et nous suggérer les règlements qu'il faudrait supprimer?

Matthew Lombardi: Bien sûr. Je pense avoir déjà évoqué le goulot d'étranglement que représente l'habilitation de sécurité qu'il faut absolument résoudre. Je pense que M. Smith et moi-même avons déjà abordé certains des autres enjeux liés à la délégation de l'autorité en matière d'approvisionnement non pas à un ou deux niveaux, mais à plusieurs niveaux.

L'autre obstacle majeur pour les PME est, selon moi, le cycle de départ des entreprises canadiennes du Canada. Elles ne partent pas parce qu'elles sont confrontées à des obstacles techniques. Comme notre enquête l'a révélé, un marché de la défense n'est pas un marché si les entreprises envisagent de quitter le Canada uniquement pour des raisons commerciales et financières, et non en raison d'obstacles techniques ou liés au manque de talents. C'est une chance pour notre pays. Dans d'autres pays, les entreprises quittent le pays parce qu'elles ne trouvent pas de talents. Cela n'arrive jamais au Canada.

Sans réformer le processus d'approvisionnement et les stratégies de mobilisation des PME et des jeunes entreprises, nous risquons non seulement de créer des lacunes en matière de défense nationale, mais aussi de voir notre économie se dégrader au profit d'autres marchés, et pas seulement ceux de nos alliés, malheureusement. Je dirais qu'au risque de perdre des innovateurs, nous devons combler certaines lacunes en matière de connaissances sur les politiques d'approvisionnement et de sécurité. Nous devons éliminer cet obstacle considérable que constituent les habilitations de sécurité. Celles-ci doivent être accélérées afin que les gens aient la possibilité de soumissionner pour des contrats.

Nous devons veiller à ce que nos innovateurs dans le domaine des biens à double usage ne placent pas le Canada dans une situation où il serait contraint de... Dans le cas des sous-marins, par exemple, nous n'avons pas de stratégie nationale et le Canada va acheter du matériel auprès de fournisseurs étrangers, ce qui est acceptable. L'OTAN est un marché, et nous ne fabriquerons ni ne livrerons tout, mais nous y contribuerons.

Toutefois, lorsque nous devons procéder à des achats ciblés et recourir à des exceptions si nécessaire, nous devons veiller à obtenir de manière proactive les licences pour les données techniques au Canada et à fournir un soutien direct à l'innovation nationale, par exemple en libérant les appels d'offres, dont nous avons déjà parlé, et en élargissant légèrement les critères d'admissibilité afin que certains de ces principaux fournisseurs étrangers qui ont des obligations exceptionnelles en matière d'appels d'offres aient davantage l'occasion de soutenir les innovateurs canadiens. Il ne s'agit pas seulement de trouver un moyen de les intégrer dans leur chaîne d'approvisionnement, ce qui est la meilleure solution, mais aussi de leur fournir un soutien financier concret.

Le président: Merci, monsieur Falk.

Monsieur Bardeesy, vous disposez de cinq minutes.

Karim Bardeesy (Taiaiko'n—Parkdale—High Park, Lib.): Merci. Je m'adresserai d'abord à M. Lombardi, puis j'interrogerai certains des autres témoins.

Monsieur Lombardi, si je comprends bien votre témoignage, vous préconisez que les dépenses globales faites dans le cadre des marchés publics en matière de défense soient davantage consacrées aux logiciels qu'au matériel, et qu'elles passent d'un matériel à coût unitaire élevé à un matériel à coût unitaire moins élevé. Ai-je bien compris?

Matthew Lombardi: Si je devais résumer mes cinq minutes, monsieur Bardeesy, je dirais qu'il s'agit de tirer le meilleur parti d'un élément donné qui est suffisamment bon, et non pas nécessairement de construire l'élément le plus performant et le plus impressionnant.

Karim Bardeesy: Merci.

J'ai une question pour tous les témoins sur la participation des femmes à l'économie de la défense, qu'il s'agisse d'entreprises détenues par des femmes ou de femmes travaillant dans ce secteur.

Avez-vous des idées, issues de votre propre expérience dans ce secteur ou de vos recherches, sur la manière dont nous pourrions accroître les débouchés pour les femmes grâce à cette politique industrielle potentielle en matière de défense?

Mike Greenley: De mon point de vue, une politique industrielle de défense ne serait pas différente de toute autre politique industrielle.

La diversité et l'inclusion font partie intégrante de nos pratiques commerciales. MDA Space a reçu le sceau « Women Lead Here » du *Globe and Mail*, à titre d'entreprise dirigée par des femmes. Nous suivons divers membres de notre effectif, que ce soit du point de vue de la diversité culturelle ou du genre, et nous travaillons sans relâche à améliorer la situation au fil du temps. Je pense que cela n'est pas différent de ce qui se passe dans d'autres secteurs d'activité. La défense peut le faire. Nous l'avons démontré dans les domaines de la défense et de l'espace. Nous affirmons la nécessité et nous agissons en conséquence.

• (1825)

Karim Bardeesy: Au cours de la discussion avec le groupe précédent, Mme Cianfarani a fait allusion à son désir d'obtenir des investissements et des marchés publics spécifiques de nature technologique qui pourraient contribuer à ouvrir la voie à la participation des secteurs canadiens.

Le document ou le projet de stratégie industrielle de défense n'atteindra probablement pas ce niveau de spécificité. Quel travail faut-il donc accomplir après la publication du document d'orientation général pour atteindre le niveau de précision qui permettra de préparer le terrain pour les investissements que vous espérez?

Mike Greenley: Il est très important d'établir ces feuilles de route dont l'horizon est long. Elles s'étendent sur 20 ans en ce qui concerne les principaux domaines technologiques que le processus d'approvisionnement de la défense va cibler.

La notion d'horizons est très importante dans une stratégie industrielle de défense. Nous disposons d'une maturité industrielle canadienne pour certains éléments dont nous avons besoin immédiatement, et nous pouvons nous les procurer directement auprès de l'industrie canadienne. Ensuite, certains domaines feront partie d'un deuxième horizon technologique. Ils viendront ensuite. Nous devrions avoir des projets de recherche et développement, comme les autres intervenants l'ont mentionné, mais il faudrait que ces projets aboutissent à l'acquisition des capacités résultantes dans la deuxième ou troisième vague de systèmes opérationnels.

Les industries doivent investir. Les projets de recherche et développement doivent cibler les deuxième et troisième vagues d'approvisionnement de la défense grâce à des politiques qui intègrent les résultats des phases de développement dans les systèmes opérationnels de ces vagues.

Il y a la notion d'horizons. Il est ensuite très important de déterminer quelles technologies devraient alimenter les activités de recherche et développement précoces afin de déboucher sur de futurs achats.

Karim Bardeesy: D'accord. C'est très utile. Merci.

Allez-y, monsieur Lombardi.

Matthew Lombardi: Merci.

Je pense qu'il y a quatre éléments pour répondre à votre question, monsieur Bardeesy.

Premièrement, une fois la politique annoncée, le Canada doit mettre en place une architecture de mise en œuvre. Là encore, je vais m'inspirer d'un modèle d'un de nos alliés. Au Royaume-Uni, le directeur général chargé du modèle de mise en œuvre, qui sert à exécuter certaines stratégies de grande envergure, est responsable de la reddition de comptes. Vous pourriez envisager la création d'un conseil industriel interministériel de la défense, qui serait codirigé par le MDN, ISDE et la nouvelle Agence d'investissement pour la défense, afin de s'assurer que toutes ces entités sont sur la même longueur d'onde.

Deuxièmement, il faudrait officialiser d'une manière ou d'une autre la cartographie de la base industrielle. Mon organisation a fait un premier pas dans cette direction, mais nous devons adopter une sorte de cadre de préparation industrielle de la défense qui relie la planification basée sur les capacités et les capacités industrielles clés.

Troisièmement, je pense que nous devons associer promotion et protection. Le Conseil canadien des affaires a mis en garde à ce sujet. Une stratégie industrielle doit nécessairement inclure la chaîne d'approvisionnement, le contre-espionnage, la cyberprotection et l'échange sécurisé des données.

Enfin, je pense que nous devons institutionnaliser la réforme des marchés publics...

Karim Bardeesy: C'est très utile, merci

J'espère que le mémoire fournira un peu plus d'information à ce sujet.

Je voudrais glisser une question pour M. Smith, car son parcours et son rôle nous offrent une occasion unique.

Vous avez mentionné votre travail sur les armes autonomes. C'est un domaine qui va prendre de plus en plus d'importance. Je ne pense pas que ce soit nécessairement le rôle de la politique industrielle de défense d'avoir un point de vue sur cette question, mais avez-vous des commentaires à nous faire sur la manière de concilier la nécessité d'une politique industrielle de défense forte avec l'émergence d'armes toujours plus puissantes qui ne nécessitent pas d'intervention humaine?

Michael Smith: Assurément, vous parlez mon langage.

Je peux vous dire que mes collègues du bureau du juge-avocat général sont des experts en droit humanitaire national et international et qu'ils travaillent chaque jour à l'élaboration de politiques visant à garantir que l'acquisition par le Canada de tout nouveau moyen et de toute nouvelle méthode de guerre soit conforme au droit national et international.

Personne au monde n'a de véritable solution à ce qui se passe lorsque nous écartons dans le temps et l'espace le décideur humain de la prise de décision meurtrière. C'est un projet en cours qui, à un certain moment, passe du droit à la politique. À un certain moment, un gouvernement qui est prêt à utiliser des systèmes d'armes autonomes létales devra accepter un certain niveau de risque et peut-être un certain degré de désordre.

Il s'agit de décisions davantage politiques que juridiques, et c'est là que réside le confort d'une nation lorsque nous entrons véritablement en terrain inconnu.

• (1830)

Karim Bardeesy: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Chers collègues, le temps qui nous était alloué pour discuter de la stratégie industrielle de défense est écoulé. Je tiens à remercier les témoins.

Monsieur Smith, si vous le souhaitez, je peux m'assurer que la greffière remette à vos parents une copie du compte rendu d'aujourd'hui. Ils ont un peu de travail à faire. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Chers collègues, je sais que vous souhaitez remercier les témoins, et je vous accorde 30 secondes pour le faire, mais nous devons ensuite passer immédiatement à l'autre question à l'ordre du jour.

Monsieur Greenley et monsieur Lombardi, vous pouvez partir. Merci beaucoup pour vos commentaires. Nous vous remercions de votre présence parmi nous ce soir.

Chers collègues, conformément à la lettre que j'ai reçue de M. Ste-Marie, Mme Dancho et d'autres collègues demandent un 106(4), comme nous l'appelons. Nous allons donc nous pencher sur cette question.

Je tiens simplement à clarifier un point, vu la présence de nouveaux membres autour de la table. Nous ne nous penchons pas pour l'instant sur les détails d'une éventuelle étude, en ce qui concerne l'étude elle-même. Nous nous réunissons pour discuter de ce à quoi pourrait ressembler ce cadre. Si j'ai bien compris, conformément à ce qui s'est avéré être jusqu'à présent une collaboration très productive et collégiale au sein du Comité, des discussions ont eu lieu entre les parties avant cette réunion, ce qui, je l'espère, nous permettra d'avancer rapidement.

Sur ce, madame Dancho, je crois que vous souhaitez prendre la parole pour présenter une motion. Je vous cède la parole.

Raquel Dancho: Merci, monsieur le président.

Comme vous le savez, les conservateurs ont convoqué cette réunion d'urgence en raison de la nouvelle choquante que nous avons apprise la semaine dernière, à savoir que Stellantis, l'un des plus grands employeurs du secteur automobile au Canada, a annoncé le transfert de sa production de son usine de Brampton vers les États-Unis, ce qui met en péril 3 000 emplois canadiens. À ce jour,

ces travailleurs n'ont reçu aucune indication quant à la possibilité de retrouver leur emploi. Encore une fois, 3 000 familles canadiennes ont vécu une semaine très difficile la semaine dernière.

En parallèle, et cela a été particulièrement choquant à entendre, Stellantis a annoncé un investissement de 13 milliards de dollars aux États-Unis qui permettra de créer des dizaines de milliers d'emplois américains. Pour aggraver l'insulte que Stellantis lance au Canada, il y a quelques années à peine, le gouvernement libéral avait conclu avec Stellantis des accords portant sur un montant maximal de 15 milliards de dollars provenant des contribuables pour la production de batteries pour véhicules électriques, en plus de 1 milliard de dollars provenant des contribuables pour le soutien au capital.

D'après les actions de Stellantis, il semblerait que, malgré ces subventions de plusieurs milliards de dollars provenant des contribuables, ces accords ne comportaient aucune exigence visant à préserver l'empreinte globale de Stellantis en matière d'emploi au Canada. C'est franchement inacceptable. Nous sommes profondément troublés par cette nouvelle. Nous sommes convaincus que ces 3 000 familles méritent qu'on leur rende des comptes et que l'on fasse preuve de transparence au sujet des engagements de plus de 15 milliards de dollars provenant de leurs impôts.

Pour ces raisons, je propose la motion suivante:

Étant donné que le directeur parlementaire du budget estime le coût du soutien gouvernemental à l'investissement dans les véhicules électriques au Canada à 52,5 milliards de dollars entre le 8 octobre 2020 et le 25 avril 2024;

Étant donné que Stellantis a annoncé qu'elle allait transférer la production du Jeep Compass de son usine de Brampton vers l'Illinois, mettant ainsi en péril 3 000 emplois canadiens, alors que les contribuables ont fourni plus d'un milliard de dollars en aide financière à ses usines et jusqu'à 15 milliards de dollars en subventions pour soutenir son usine de batteries pour véhicules électriques en Ontario;

Que le comité entreprenne une étude afin de défendre les intérêts des travailleurs et des contribuables canadiens en examinant les engagements à court et à long terme pris avec Stellantis;

Que le comité invite comme témoins:

La ministre de l'Industrie (pour une durée minimale d'une heure);

L'ancien ministre de l'Industrie, François-Philippe Champagne (séparément de la ministre de l'Industrie, pour une durée minimale d'une heure);

Les fonctionnaires concernés des ministères impliqués dans les négociations contractuelles et l'approbation des subventions;

Les directeurs généraux et directeurs financiers de Stellantis;

Lana Payne, présidente nationale, Unifor;

Brian Kingston, président et chef de la direction, Association canadienne des constructeurs de véhicules;

Flavio Volpe, président, Association des fabricants de pièces automobiles; et

Tout autre représentant de l'industrie, partie prenante concernée, expert et autre témoin.

Que le comité tienne au moins trois réunions sur cette étude; et

Que cette étude ait priorité sur toutes les autres questions dont est saisi le comité.

Merci, monsieur le président.

• (1835)

Le président: Merci beaucoup, madame Dancho.

Encore une fois, chers collègues, comme nous n'avons fait cet exercice qu'une ou deux fois et que de nouveaux membres se sont joints à nous, nous débattons maintenant de la motion présentée par Mme Dancho. S'il y a des amendements, nous les débattons, tout comme les sous-amendements, jusqu'à ce que nous arrivions à une version finale.

[Français]

M. Ste-Marie aura la parole. Il sera suivi de M. Bardeesy, de M. Guglielmin et de notre nouvelle collègue, Mme Kirkland.

Gabriel Ste-Marie: Monsieur le président, vous venez d'insulter profondément M. Bardeesy.

J'ai signé la demande de réunion d'urgence, conformément à l'article 106(4) du Règlement, parce qu'il s'est produit un changement majeur dans l'économie canadienne.

L'industrie automobile, dans l'économie canadienne et dans celle de l'Ontario, est extrêmement importante. Évidemment, il y a des emplois dans l'industrie automobile du Québec aussi. D'ailleurs, aujourd'hui, dans le domaine des camions, on a vu la perte de 300 emplois additionnels chez Paccar, à Sainte-Thérèse, dans la couronne Nord de Montréal.

On se trouve donc devant une situation des plus difficiles. Le président américain menace le Canada et son économie en disant qu'il veut les emplois du secteur de l'automobile, qu'il va nous les enlever et les transférer chez lui. Dans l'actualité récente, on a vu que c'est exactement ce qui est arrivé. De son côté, Stellantis dit que, dorénavant, le Jeep Compass ne sera plus fait en Ontario, mais plutôt aux États-Unis. De plus, la compagnie annonce qu'elle va investir 13 milliards de dollars dans ce pays.

Pour l'économie de l'Ontario et pour celle du Canada, c'est vraiment préoccupant. De façon urgente, le Comité doit se pencher sur ce sujet. Je crois qu'il est possible d'adopter une approche non partisane sur cette question. Avec les gens dont le nom est sur la liste de témoins suggérés, nous voudrions voir ce que fait le gouvernement, ce qu'en disent les principaux acteurs et ce qui peut être fait face à l'administration américaine. On le voit, les géants de l'automobile semblent prêts à s'incliner.

La motion à l'étude parle de tenir au moins trois réunions. On pourrait donc aller rapidement au cœur du sujet pour reprendre ensuite les autres études toutes aussi importantes du Comité. C'est la raison pour laquelle je suis d'accord sur la motion proposée par Mme Dancho. Si des amendements sont proposés, je les écouterai avec une ouverture d'esprit, le but étant de collaborer tous ensemble devant ce geste spectaculaire.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Allez-y, monsieur Bardeesy.

[Français]

Karim Bardeesy: Merci, monsieur le président.

Nous sommes favorables à cette motion.

[Traduction]

Nous sommes dans une situation où le secteur est confronté à un véritable défi en raison des droits de douane injustifiés imposés par les États-Unis.

Notre gouvernement a fait avec beaucoup de diligence et de détermination des démarches auprès d'entreprises, ainsi que du secteur dans son ensemble, afin de protéger et de défendre ces emplois. Cette base industrielle établie a une histoire qui remonte à 100 ans de fabrication au Canada et qui, comme nous l'a dit Mme Hasenfratz de Linamar, est aujourd'hui une source de fierté,

car nous avons une productivité, un marché d'exportation et une base industrielle établie et des partenariats solides entre les provinces, les syndicats, la direction et les gouvernements.

C'est quelque chose que nous tenons vraiment à protéger et à défendre, et nous souhaitons relever ce défi générationnel afin de pouvoir continuer à profiter de la prospérité partagée que ce secteur a créée pour tant de personnes, en particulier, mais pas exclusivement, dans le Sud de l'Ontario. Nous comptons actuellement cinq constructeurs automobiles, leurs usines d'assemblage et de nombreux autres emplois dérivés, ce qui constitue une véritable force.

Nous souhaitons continuer à défendre cette force. Dans un esprit de collaboration, j'ai un amendement à proposer que je pense pouvoir présenter maintenant et qui prévoit les trois mesures suivantes...

Le président: Très brièvement, monsieur Bardeesy, avant de procéder, en auriez-vous déjà une version par écrit?

Karim Bardeesy: Oui, mais à la main. Je peux vous la remettre, car nous étions...

Le président: Voici ce que je vais vous demander, car vous êtes à l'aise dans les deux langues. Si vous pouvez la présenter en anglais, il serait préférable que vous la présentiez également en français, afin d'aider nos interprètes et par respect pour ceux qui souhaitent l'avoir dans les deux langues officielles.

Si tout le monde est d'accord, nous allons la mettre par écrit et la faire circuler. Nous devons nous assurer que tout le monde comprend bien.

Veuillez commencer en anglais. Faites de votre mieux en français, et si nous devons faire une pause pour mettre le texte par écrit, nous le ferons.

● (1840)

[Français]

Karim Bardeesy: Je vais lire mon amendement.

[Traduction]

L'amendement est le suivant. Premièrement, il s'agit de supprimer la phrase « alors que les contribuables ont fourni plus d'un milliard de dollars en aide financière à ses usines et jusqu'à 15 milliards de dollars en subventions pour soutenir son usine de batteries pour véhicules électriques en Ontario ». Deuxièmement, il s'agit d'ajouter à la phrase « et à long terme pris avec Stellantis » les mots suivants: « dans le contexte de la situation actuelle de l'industrie canadienne de l'automobile. » Troisièmement, il s'agit d'ajouter à la liste des témoins, sous forme de puce, « Constructeurs mondiaux d'automobiles du Canada, David Adams, président et chef de la direction ».

[Français]

Le président: Merci.

Tout le monde l'a-t-il bien entendu?

[Traduction]

Est-ce que cela convient à tout le monde? Je cherche simplement à obtenir un consensus de sorte que nous n'ayons pas besoin d'une pause.

Très bien.

Chers collègues, je vous rappelle que l'ordre de parole déjà établi est suspendu. Nous entrons maintenant dans le débat.

Je donne la parole à M. Falk.

Madame O'Rourke, vous étiez sur ma liste, mais souhaitiez-vous vous exprimer sur l'amendement ou sur la motion initiale?

Dominique O'Rourke: [*Inaudible*]

Le président: Monsieur Falk, la parole est à vous.

Ted Falk: Merci, monsieur le président.

Pour notre pays et notre comité, la situation est très grave. Je m'oppose à la volonté des libéraux de supprimer la phrase du deuxième paragraphe qu'ils n'aiment pas, laquelle demanderait des comptes au gouvernement libéral des politiques qui ont contribué à la situation que nous vivons.

Notre secteur de l'automobile a été très clair ces dernières années à propos de l'obligation relative aux véhicules électriques, en disant qu'il ne voyait pas comment s'y conformer. Il a été très clair à ce sujet: il souhaite maintenir les niveaux de production qu'il a connus ici au fil des ans et la capacité qu'il a développée ici.

L'un des facteurs qui ont contribué à la décision de délocaliser ses activités aux États-Unis est l'incertitude créée par le gouvernement libéral et les politiques qu'il a suspendues, mais sans les annuler, en ce qui concerne l'obligation relative aux véhicules électriques. Il a suspendu l'obligation pour le prochain exercice financier, mais sans dire qu'il allait l'abandonner. Cela crée de l'incertitude pour le secteur. C'est un facteur qui a contribué à cette décision. Nous devons le reconnaître. La motion le reconnaît dans son libellé actuel et c'est pourquoi je m'oppose au premier point de l'amendement.

Je pense également que nous devons reconnaître que tous les fabricants de pièces automobiles en aval de Stellantis seront touchés par cette décision. Il ne s'agit pas seulement des 3 000 travailleurs de l'usine d'assemblage de Stellantis. Tous les fabricants de pièces automobiles qui fournissent des pièces et des matériaux aux usines qui assemblent ces automobiles seront également touchés. Beaucoup d'autres travailleurs risquent de se retrouver sans emploi.

Je demanderais respectueusement aux libéraux de reconsidérer leur position consistant à supprimer cette phrase du deuxième paragraphe de la motion et de la laisser telle quelle, car il faut qu'il y ait une obligation de rendre des comptes. C'est la raison pour laquelle nous invitons les ministres à se présenter devant le Comité: pour s'adresser au Comité et assumer la responsabilité des décisions qu'ils ont prises.

• (1845)

Le président: Merci, monsieur Falk.

Madame O'Rourke, allez-y.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

Je préside le caucus libéral sur l'automobile. Tout au long de l'été et en septembre, nous avons reçu bon nombre des personnes figurant sur cette liste. Je viens d'une ville où l'on fabrique des pièces automobiles, avec 11 000 emplois dans une seule entreprise et un total de 16 500 emplois dans la fabrication directe. Je suis très consciente des défis qui se posent en aval.

Mes collègues du caucus libéral et moi-même sommes également très conscients que plusieurs facteurs, notamment les droits de douane injustifiés des États-Unis, motivent ces décisions. Je soutiens la suppression de cette phrase pour plusieurs raisons. On peut

s'interroger sur les subventions, mais la motion attribue explicitement... Cela laisse entendre que c'est là le facteur déterminant.

Plusieurs constructeurs automobiles au Canada savent que l'avenir est électrique et ils vous le diront. Leur objection porte généralement sur l'échéancier. Ils estiment généralement que la production de véhicules électriques est tributaire de la demande, ils ont donc des problèmes avec l'obligation, mais ils sont pleinement conscients de ce qui se passe à l'échelle mondiale.

Bien honnêtement, je ne souhaite pas, à travers cette étude bienvenue... car nous devons avoir cette discussion pour nos travailleurs de l'automobile, pour les collectivités et pour notre secteur, qui compte 125 000 travailleurs directs et 500 000 emplois indirects... C'est un secteur énorme pour l'Ontario et nous devons avoir une discussion plus large sur plusieurs facteurs. Je pense que cette disposition limite notre capacité à le faire, et je soutiendrai l'amendement.

Le président: Madame Dancho, vous avez la parole.

Raquel Dancho: Merci, monsieur le président.

Je partage tout à fait les préoccupations de notre collègue, M. Falk. Je pense qu'il les a très bien exposées: nous nous opposons à la suppression d'un élément assez essentiel de ce que nous considérons comme faisant partie du dossier Stellantis, à savoir qu'il s'agissait d'un financement important provenant des contribuables. Je m'oppose à cette suppression.

Cela dit, je pense que l'étude et la reddition de comptes requise sont très importantes, et je ne veux pas empêcher la venue des ministres, de ces représentants importants, du PDG et du directeur financier de Stellantis. C'est essentiel. Pour mémoire, nous ne sommes pas favorables à cette suppression, mais nous sommes disposés à faire en sorte que nous puissions avancer, quoi qu'il en soit.

Pour la gouverne du Comité, nous poserons des questions à ce sujet. Nous pensons que cela est pleinement pris en compte dans la première partie de notre motion. Dans un esprit de collaboration visant à garantir que l'étude ait bien lieu et commence vraisemblablement lundi, monsieur le président, comme vous l'avez mentionné, tant que nous pouvons obtenir la présence de ces témoins, les observations de M. Falk restent tout à fait valables, mais nous pouvons aller de l'avant si nous pouvons faire en sorte que cette motion soit adoptée aujourd'hui.

Le président: Juste pour clarifier les choses — et je ne devrais pas prendre l'habitude de parler d'hypothèses —, si nous adoptons cette motion dans un instant, amendée ou non, je ne vois aucune raison pour que les questions liées au commentaire que M. Bardeesy suggère de supprimer soient hors de propos. Nous sommes d'accord sur ce point.

Madame Kirkland, souhaitiez-vous vous exprimer à ce sujet?

Je vous rappelle que nous pouvons voter maintenant sur cet amendement et que je reprendrai ensuite la liste, qui comprend M. Guglielmin et Mme Kirkland, pour discuter de la motion, amendée ou non, selon le résultat du vote. Il appartient aux membres de décider s'ils souhaitent s'exprimer à ce sujet. Pouvons-nous passer à l'amendement, puis reprendre la motion principale?

D'accord. Je respecterai la liste des intervenants. Ne vous inquiétez pas.

Je vais mettre la question aux voix. En ce qui concerne...

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Je propose de l'adopter avec dissidence.

Le président: Cela n'existe pas vraiment. Je comprends qu'il puisse y avoir un tel vote sur un amendement. La greffière a dit qu'elle va essayer autant que possible que cela soit reflété dans le procès-verbal du Comité, mais nous devons voter.

• (1850)

[Traduction]

Nous allons procéder par consensus. Si nous sommes d'accord pour ne pas procéder au vote, mais nous adoptons l'amendement avec dissidence, cela me convient.

Je me tourne vers les membres.

(L'amendement est adopté avec dissidence. [Voir le Procès-verbal])

Le président: La motion est amendée.

Je vais reprendre l'ordre des interventions sur la motion amendée. M. Guglielmin a la parole, suivi de Mme Kirkland.

Madame O'Rourke, souhaitez-vous toujours prendre la parole à ce sujet? Très bien.

Monsieur Guglielmin, la parole est à vous.

Michael Guglielmin: Merci, monsieur le président.

Tout d'abord, je tiens à remercier ma collègue, Mme Dancho, notre porte-parole pour l'Industrie, pour son leadership dans ce dossier et pour avoir présenté cette motion d'urgence très importante.

Le DPB a estimé que le soutien du gouvernement aux investissements dans les véhicules électriques au Canada s'est élevé à 52,5 milliards de dollars entre 2020 et 2024. Cependant, malgré les fonds publics considérables qui ont été déboursés, Stellantis a annoncé qu'elle allait transférer la production du Jeep Compass de Brampton à l'Illinois, mettant en péril 3 000 emplois, et ce, alors que les contribuables ont déjà investi plus de 1 milliard de dollars en dépenses d'immobilisations et se sont engagés à verser 15 milliards de dollars supplémentaires en subventions pour leur usine de batteries pour véhicules électriques.

Nous constatons une certaine tendance ici. Le Comité étudie la fuite des capitaux et la productivité. Nous avons perdu des centaines de milliards de dollars de capitaux au profit des Américains. Ici, nous voyons Stellantis créer 5 000 nouveaux emplois dans l'Illinois, l'Ohio, le Michigan et l'Indiana. GM investit 4 milliards de dollars dans des installations américaines dans le Michigan, le Kansas et le Tennessee afin d'augmenter la production de véhicules à essence, compte tenu du ralentissement de la demande de véhicules électriques.

Nous constatons une tendance à la perte d'emplois ici au Canada, malgré les 3 000 emplois créés chez Stellantis, les 300 autres chez GM Oshawa, les 500 emplois chez GM CAMI et les 1 200 autres qui sont menacés. Nous avons entendu parler de 300 emplois dans une usine automobile au Québec. Franchement, c'est inacceptable. C'est une trahison envers les travailleurs, les contribuables et les collectivités canadiennes.

Je rappelle à tous les membres du Comité qu'il ne s'agit pas seulement de chiffres, comme nous le savons trop bien, mais de familles et de moyens de subsistance. Ce sont des emplois canadiens

bien rémunérés qui profitent aux économies locales. Nous avons le devoir de promouvoir la responsabilisation et la transparence. Les Canadiens le méritent. Ils méritent de savoir que les fonds publics engagés aboutissent à des engagements réels et exécutoires. Imaginez que vous soyez l'un de ces travailleurs qui reçoivent un appel automatisé leur disant que leur emploi n'existe plus. Ce sont ces personnes que nous défendons aujourd'hui au sein du Comité.

Voilà pourquoi j'appuie cette motion. Je veux que nous donnions suite à cette motion en menant à bien une étude pour défendre les intérêts des Canadiens.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur Guglielmin.

Madame Kirkland, soyez la bienvenue au Comité. Félicitations pour votre récente élection.

La parole est à vous.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie à mon tour Mme Dancho et le Comité de m'inviter à prendre la parole.

Je vous remercie pour vos commentaires, madame O'Rourke. Étant originaire d'une ville vouée à l'industrie automobile, je fais moi aussi partie du caucus conservateur sur l'automobile où j'écoute ces témoignages. Les véhicules électriques suscitent des inquiétudes, mais cette discussion sera pour un autre jour.

Je représente la circonscription d'Oshawa, où se trouve le siège social de GM, mais je ne veux pas être la porte-parole des travailleurs de l'automobile uniquement à Oshawa. Je veux l'être pour tout le Canada. À l'heure actuelle, ces travailleurs se sentent franchement abandonnés. Lorsque je leur parle — et je m'entretiens quotidiennement avec les présidents des syndicats —, j'entends qu'ils craignent que leurs emplois passent à la trappe, qu'ils soient sacrifiés au profit d'autres objectifs. C'est leur principale préoccupation.

Je considère que la situation est urgente, et je suis donc reconnaissante au Comité de sembler disposé à entreprendre cette étude très importante. J'espère qu'elle fera l'unanimité. Je pense que ce devrait être le cas, sinon, ce sera préoccupant pour moi et pour l'ensemble du secteur de l'automobile.

Je tiens à parler brièvement du coût humain. En 2022, l'ancien ministre de l'Industrie, qui est maintenant ministre des Finances, a promis à propos de GM Canada qu'un investissement de 2 milliards de dollars signifiait « que le secteur automobile canadien est là pour rester ». Il avait également promis 2 600 nouveaux emplois avec un troisième quart de travail chez GM Oshawa. Ce n'est plus dans les cartons. Nous savons maintenant que ces promesses n'ont pas été tenues, et GM Oshawa a annoncé la suppression du troisième quart, ce qui entraîne la perte de plus de 750 emplois de première ligne. Cependant, nous savons que le transfert de cette production aux États-Unis entraîne probablement la perte de trois fois plus d'emplois dans la chaîne d'approvisionnement.

Je ne me suis pas exprimée sur l'amendement, simplement faute de temps et dans un esprit de collaboration, mais il s'agit de l'argent des contribuables, de l'argent qui a été dépensé pour cet investissement, qui sert maintenant essentiellement à créer des emplois dans le secteur de l'automobile aux États-Unis plutôt qu'au Canada.

Le secteur de l'automobile a l'impression de subir un choc psychologique. C'est un peu traumatisant de subir ces hauts et ces bas, ces montagnes russes. On leur fait de grandes promesses, qui sont ensuite rompues quelques mois plus tard. C'est bien sûr ce qui se passe à Brampton, et c'est pourquoi nous sommes ici.

Ce qui touche Brampton touche Oshawa, Ingersoll et Windsor, et cela les touche tous parce que les travailleurs de l'automobile sont très loyaux les uns envers les autres. Il y a beaucoup de solidarité parmi les travailleurs de l'automobile. Je sais que le président de la section locale 222 d'Unifor à Oshawa a écrit une lettre à la présidente nationale, exprimant son espoir qu'ils se battent pour les emplois à Brampton, tout comme ils l'ont fait pour les emplois à Oshawa, qui ont heureusement connu un certain regain.

À Brampton, en ce qui concerne les travailleurs de l'automobile et, on l'a déjà dit, les appels automatisés, la façon dont ils ont appris la nouvelle est tout simplement scandaleuse. Ils sont déjà inquiets, et Noël approche à grands pas. Le moment ne pouvait pas être plus mal choisi.

Je conclurai en vous remerciant de m'avoir permis de vous rendre visite et de m'exprimer au nom des travailleurs de l'automobile de ma collectivité et de tout le Canada. J'espère également que la décision sera unanime et que cette étude sera menée. Je suivrai cela de très près.

Je vous remercie de votre attention.

• (1855)

Le président: Merci beaucoup, madame Kirkland.

Madame O'Rourke, vous avez la parole.

Dominique O'Rourke: Merci, monsieur le président.

Je pense que nous sommes d'accord sur de nombreux points. Nous convenons que le Canada possède les meilleurs travailleurs de l'automobile au monde, et c'est pourquoi tant de contrats, tant de chaînes de production et tant de projets ont été implantés ici. Nous convenons que ces travailleurs de l'automobile ont besoin que leur gouvernement les défende.

Je crois que nous allons le faire. J'espère que nous le ferons ensemble, car nous savons que les droits de douane américains sont la principale cause des difficultés actuelles. Ce n'est pas la qualité de notre main-d'œuvre, ni les types de véhicules que nous produisons, mais bien ces droits de douane américains.

Je veux que les travailleurs de l'automobile sachent qu'ils peuvent compter sur le soutien du gouvernement, que ce gouvernement se bat pour eux et que nous investissons dans la réussite future du secteur.

J'espère que dans cette discussion, nous tiendrons Stellantis responsable et veillerons à ce qu'elle tienne ses promesses. Les constructeurs automobiles ont fait ces promesses, et ils doivent les tenir. Nous allons travailler ensemble, je l'espère, avec la province de l'Ontario, avec notre gouvernement et avec Unifor pour défendre les intérêts de ces travailleurs de l'automobile.

Le président: Merci beaucoup, madame O'Rourke.

Chers collègues, je pense que nous avons eu une discussion constructive et réfléchie. Les membres ont eu l'occasion d'exprimer publiquement leur opinion à ce sujet. Je vais mettre la question aux voix, même si je pense que nous sommes unanimes.

Tous ceux qui sont pour la motion modifiée...?

(La motion modifiée est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Chers collègues, avant de lever la séance, nous devons parler brièvement du calendrier. En prévision de cette discussion, j'ai demandé à la greffière de faire de son mieux pour que nous commencions lundi, la première réunion ayant lieu ce jour-là, la deuxième réunion mardi et la troisième réunion le lundi suivant. Cela ne ferait que déplacer notre programmation des études sur la productivité et la stratégie industrielle de défense et les repousser en conséquence.

[Français]

Le problème, c'est que ça dépend toujours des témoins et de leur disponibilité. Nous devons donc faire preuve d'un peu de flexibilité.

[Traduction]

Dans le cas où... et je communiquerai ouvertement et en toute transparence avec les représentants de chaque partie, mais cela ne laisse pas beaucoup de temps à la greffière pour trouver des témoins. Pendant que nous sommes réunis, je tiens à dire rapidement que nous ferons de notre mieux.

Madame Dancho, monsieur Ste-Marie et monsieur Bardeesy, nous devons peut-être prendre une décision, par exemple s'il n'y a qu'un seul témoin, pour savoir si nous reportons la réunion et tenons notre réunion régulière lundi ou si nous tenons cette première réunion, mais en organisant probablement plus de trois réunions, car nous aurons encore un nombre important de témoins à entendre.

Je suggère que nous demandions à la greffière et aux analystes de faire le maximum pour nous fournir un nombre suffisant de témoins pour lundi et que nous commencions cette étude. Nous devrions avoir suffisamment de personnes d'ici mercredi et lundi prochain, mais si ce n'est pas le cas, je travaillerai avec les représentants des partis. Telle est ma suggestion.

Sur ce point, madame Dancho, je vous donne la parole, avant de passer à M. Falk.

• (1900)

Raquel Dancho: Merci, monsieur le président.

Nous savons que nous avons une équipe très dévouée et que la greffière, qui accomplit un excellent travail, fera tout son possible pour trouver des témoins. Je suis convaincue que si la chose est absolument impossible lundi, elle se fera dans les meilleurs délais et le Comité le comprend.

Je tiens à souligner que si la ministre n'est pas en mesure de venir dans les deux prochaines semaines à compter d'aujourd'hui, ce serait très décevant. Des ministres de haut rang ont comparu devant plusieurs autres comités. C'est la cinquième motion que nous avons tous acceptée afin d'inviter la ministre Joly, et elle ne s'est toujours pas présentée. Je crois que nous en sommes à la cinquième ou sixième semaine depuis la reprise des travaux du Parlement. Je tiens à m'assurer qu'elle sait que nous nous attendons à ce qu'elle vienne très bientôt. Franchement, les conservateurs ne souhaitent pas entendre d'excuses sur son emploi du temps chargé. Ses collègues sont également très occupés. Nous nous attendons à ce qu'elle vienne nous rendre des comptes sur les événements récents dans le secteur de l'automobile.

Je tiens simplement à préciser, par votre entremise, monsieur le président, que nous aimerions beaucoup qu'elle trouve le temps de répondre à nos questions dans les plus brefs délais.

Le président: Madame Dancho, je comprends votre point de vue. La ministre sera informée de l'invitation dès que la motion aura été adoptée, de sorte que le message lui aura été transmis. Comme vous le savez, ni moi ni le Comité ne pouvons contraindre un ministre à comparaître, mais il est évident qu'elle et l'autre ministre visé par l'invitation auront été informés que le Comité souhaite les entendre à ce sujet.

Monsieur Falk.

Ted Falk: Merci, monsieur le président.

J'aimerais faire deux remarques. La motion stipule « au moins trois réunions ». Si davantage de réunions sont nécessaires, je pense que le Comité souhaitera mener une étude approfondie sur cette question et s'assurer que les témoins disposent de suffisamment de temps.

Ma deuxième remarque...

Le président: Monsieur Falk, je me permets de vous interrompre sur ce premier point. Il faudra déterminer la volonté du Comité à ce moment-là. Nous ne pouvons pas présumer que le Comité souhaitera tenir plus de trois réunions. Sinon, nous aurions modifié « trois réunions » pour en prévoir davantage.

Cependant, je comprends votre point de vue. Si le Comité estime que plus de trois réunions sont nécessaires, nous devons nous réunir à nouveau pour déterminer si cela est effectivement le cas. Ce sera l'objet d'une discussion ultérieure.

Ted Falk: Monsieur le président, cela pourrait être fait par l'exécutif et la greffière, l'exigence d'au moins trois réunions, si vous déterminez qu'en trois réunions, nous ne pouvons pas faire venir tous les témoins.

L'autre point que je voudrais soulever est qu'il ne faut pas surcharger la liste des témoins pour chaque réunion du Comité, de sorte que nous disposions de suffisamment de temps pour poser à tous les témoins les questions que nous estimons nécessaires.

Le président: J'en prends bonne note, monsieur Falk. Je ferai certainement de mon mieux pour trouver un équilibre raisonnable entre les deux études prévues à notre horaire, la troisième étude que nous venons d'ajouter, la quatrième étude en attente et la multitude de témoins que nous souhaitons entendre. Nous traiterons cette nouvelle étude avec une certaine urgence, compte tenu de la ma-

nière dont elle a été ajoutée. Je travaillerai avec la greffière pour m'assurer que nous trouvions un équilibre.

Si, à l'issue des trois réunions obligatoires prévues, le Comité souhaite en tenir d'autres, je poserai la question, ou un membre du Comité pourra soulever ce point le moment venu.

Je pense que c'est clair pour tout le monde. Madame Kirkland, avez-vous quelque chose à ajouter?

Rhonda Kirkland: Oui, si vous me le permettez.

Je siège habituellement à un autre comité, mais je suis consternée d'apprendre que la ministre responsable devant ce comité ne s'est pas encore présentée et que maintenant, uniquement en raison d'une situation d'urgence imminente, elle pourrait se présenter, mais peut-être pas tout de suite. Je pense que cela en dit long aux Canadiens, et si les Canadiens méritent des réponses, ils méritent qu'elle soit présente.

Je note également que l'ancien ministre de l'Industrie, l'actuel ministre des Finances, qui est également convoqué, devrait également comparaître devant notre comité dès le début.

C'est tout ce que je voulais dire. Je vous remercie.

• (1905)

Le président: Vous avez certainement le droit d'exprimer cette opinion, madame Kirkland.

Pour être justes envers les ministres, ils travaillent, du moins ceux qui s'occupent de ce dossier. Je pense que nous cherchons simplement à fixer une date à partir d'une invitation précédente. En ce qui concerne cette étude, nous venons d'adopter la motion, alors donnons à la ministre et à son cabinet un peu de temps pour l'examiner.

Nous avons adopté une motion et nous avons des tâches très importantes à accomplir. Je tiens à vous féliciter tous pour ce dialogue très respectueux, productif et collaboratif. Je pense que nous avons fait des progrès sur plusieurs points importants. Si vous avez des questions, vous savez où me trouver.

Je tiens à remercier les analystes, les greffiers et les interprètes.

[Français]

Je vous remercie de votre soutien habituel.

[Traduction]

Sur ce, chers collègues, je propose de lever la séance.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>